

**2024
2025**

RAPPORT RSE

Déclaration de Performance Extra-Financière

SOMMAIRE

01

Le Groupe Beaumanoir

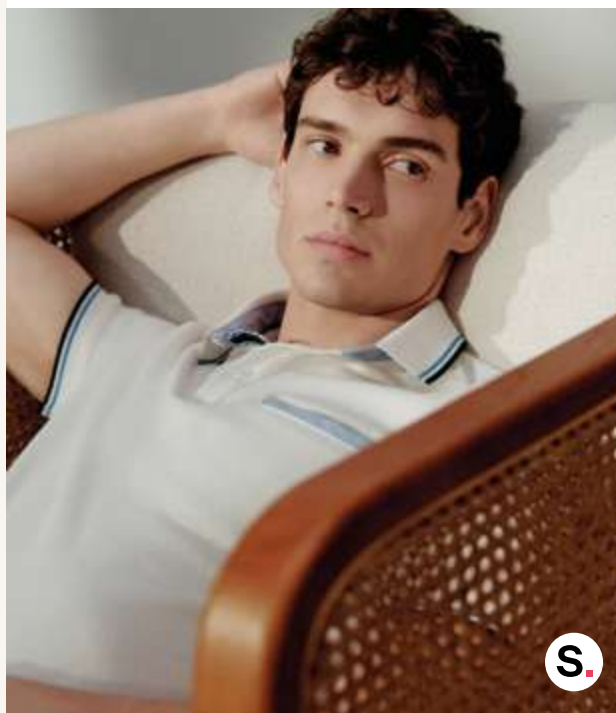
p. 5



02

*La démarche de
responsabilité sociale du Groupe*

p. 17



03

La gestion des risques

p. 27



04

Les résultats RSE

p. 79





LE GROUPE BEAUMANOIR

PRÉAMBULE

Au cours des quatre dernières années, le Groupe Beaumanoir a démontré une agilité exceptionnelle et une capacité d'adaptation forte en élargissant et en développant ses activités.

Les derniers exercices comptables¹ ont été marqués par des transformations majeures de périmètre d'activité, illustrant l'ambition du Groupe d'accélérer son développement stratégique :

- En octobre 2021, le Groupe acquiert la marque Caroll, renforçant ainsi son pôle Premium Accessible aux côtés de la marque Morgan.
- En novembre 2022, Sarenza.com rejoint le Groupe Beaumanoir pour soutenir la stratégie de développement de son offre e-commerce.
- En octobre 2023, le Groupe intègre l'activité logistique de Sarenza.com
- En février 2024, la société Pégase, responsable de la conception et de la distribution des marques de La Halle, rejoint le Groupe. Les activités de la Halle sont intégrées au rapport pour la première fois cette année, avec des indicateurs de performance présentés avec et sans la Halle pour une comparaison claire.
La marque La Halle, ses magasins, ses sièges parisiens et lillois, ainsi que l'entrepôt de Montierchaume avaient été rachetés par les actionnaires du Groupe en juillet 2020.
- En juin 2024, le Groupe franchit une nouvelle étape dans son expansion en acquérant l'exploitation des marques emblématiques du Groupe Boardriders (Quiksilver, Roxy, Billabong, Element, DC Shoes, RVCA et Von Zipper) pour l'Europe de l'Ouest, lui permettant ainsi de renforcer son portefeuille de marques Lifestyle. Ce rachat inclut également le siège social de Boardriders à Saint-Jean-de-Luz, qui gère la conception et la distribution des marques sur tous les canaux physiques et digitaux.

Les activités de Boardriders ne sont pas intégrées dans le présent rapport en raison de leur intégration récente.



1. Exercice comptable du 1 mars N au 28 février N+1.

SES ACTIVITÉS

Métiers

L'activité du Groupe Beaumanoir s'organise autour des métiers de :

- La création et la distribution de prêt-à-porter et de chaussures
- La supply chain

Les articles des marques - vêtements et accessoires de mode (chaussures, bijoux, sacs...) - sont conçus par ses équipes basées à Saint-Malo, Paris et Wasquehal, puis sont produits en lien avec ses partenaires fournisseurs et le soutien local des bureaux d'achats et de sourcing du Groupe, basés dans les principaux pays d'approvisionnement.

Ils sont commercialisés pour l'essentiel dans les magasins Cache Cache, Bonobo, Bréal, Vib's, Morgan, Caroll et La Halle exploités directement par le Groupe ou par ses partenaires affiliés et franchisés, et sur internet, via les sites e-commerce en propre, Sarenza.com et ceux de partenaires.

Sa filiale logistique C-Log se charge de l'acheminement des produits depuis les différentes régions d'approvisionnement vers ses dix sites logistiques, puis de leur distribution dans les magasins ou directement chez les clients pour toute l'activité e-commerce.

C-Log, en tant que commissionnaire de transport et représentant en douanes enregistré (RDE), met par ailleurs son expertise logistique, d'import, de distribution et de préparation de commandes cross-canal au profit d'autres marques de la mode et du luxe.



C LOG



Ambition

Entre 2019 et 2023, le marché du commerce de détail des magasins de vêtements et de chaussures a stagné, fortement impacté par la crise sanitaire. Le ralentissement des ventes, amorcé dans les années 2010, s'est accentué en raison de la concurrence des spécialistes de la vente en ligne et des magasins de sport, mais aussi en raison du succès de nouveaux grands acteurs de la vente directe à l'étranger et de l'intérêt croissant pour la seconde main entre particuliers.

L'année 2024 a confirmé cette tendance. Elle a aussi vu l'intégration des changements climatiques dans les principaux sujets de préoccupation de chacun. Les attentes des clients quant à l'engagement des entreprises dans plus de durabilité et de transparences se sont encore renforcées.

Ces dernières se doivent de se structurer pour relever les défis actuels et futurs économiques et environnementaux, tout en répondant aux attentes citoyennes.

Dans ce contexte, le Groupe Beaumanoir poursuit sa transformation digitale, omnicanale et sectorielle pour maintenir son statut de leader du marché français, au service de ses partenaires et des besoins de ses clients.

"Notre vision, devenir un acteur majeur de la distribution textile omnicanale"



Données clefs

2,2

**MILLIARDS D'EUROS
DE VOLUME D'AFFAIRES**

8

**MARQUES
ET ENSEIGNES**

8 190

SALARIÉS

92,7

**MILLIONS
DE PIÈCES VENDUES**

188

**PARTENAIRES AFFILIÉS
& FRANCHISÉS EN
FRANCE**

2 011

**POINTS DE VENTE
(SUCCURSALES, AFFILIÉS ET
AUTRES)**

6

**BUREAUX D'ACHAT
ET SOURCING**

10

**ENTREPÔTS
LOGISTIQUES**



3 SES VALEURS

Le Groupe Beaumanoir structure son management autour de sept valeurs clefs, définissant son engagement envers ses clients, ses collaborateurs et ses partenaires.

L'esprit commerçant

L'esprit commerçant constitue notre ADN et guide l'ensemble de nos actions. Chaque jour, nous mobilisons nos compétences pour satisfaire nos clients et faire vivre l'esprit entrepreneurial qui est en nous : relever des nouveaux défis, sortir du cadre et être force d'initiative sont nos raisons d'être.

L'humilité

L'humilité est une valeur humaine forte au sein du Groupe Beaumanoir. L'ouverture sur autrui, la capacité à se remettre en question et l'envie d'améliorer nos pratiques sont un gage important de la pérennité de l'entreprise.

La proximité

La proximité est la clé pour construire des relations solides et durables avec nos salariés, avec nos clients et avec nos fournisseurs. Nous sommes convaincus que c'est seulement en étant proches de nos partenaires, que nous pourrions comprendre les besoins, répondre aux attentes, gagner la confiance mutuelle et bénéficier du partage d'expérience.

Le respect

Le respect est un gage d'acceptation de la diversité des personnes, d'adaptation aux différentes cultures, ainsi que de rigueur vis-à-vis de nos règles et de nos bonnes pratiques.

La réactivité

La réactivité est une nécessité et une force sur un marché en constante évolution. Le Groupe Beaumanoir met en œuvre une organisation basée sur la rapidité dans l'identification de nouvelles idées, dans la prise de décision et dans la mise en application.

La passion

La passion pour notre métier, notre enthousiasme, le « plaisir de gagner ensemble », c'est ce qui nous anime.

Le progrès

Le progrès, technique et humain, auquel chacun d'entre nous contribue activement. En confiant à nos collaborateurs de véritables responsabilités et en s'appuyant sur une acquisition permanente des connaissances, nous construisons des organisations dynamiques et projetées vers le futur.



4 COMMENT NOUS CRÉONS DE LA VALEUR

CACHE
CACHE.

BOONBO

BRÉAL

Vib's

MORGAN

CAROLL

C-stock

SARENZA.com

LA HALLE
Habille la vie

PRINCIPAUX pays de production



Les ressources dont nous avons besoin

COLLABORATEURS

11 538 personnes dont 8 190 salariés

RESSOURCES FINANCIÈRES

100% actionariat familial

ACTIFS MATÉRIELS ET IMMATÉRIELS

Magasins, entrepôts logistiques, prestations de services
6 bureaux d'achats de sourcing

ENERGIE

60,0 Gwh d'électricité
4,7 Gwh de gaz

FOURNISSEURS

405 fournisseurs de produits finis

PARTENAIRES AFFILIÉS ET FRANCHISÉS

188 partenaires en France

MATIÈRES PREMIÈRES

8 352 tonnes de coton achetées

MARKETING
DISTRIBUTION
OMMICANAL

DESIGN

Sièges du groupe
Saint-Malo et Paris

PRINCIPAUX pays d'implantation

2 011

points de vente
dans le monde

1 562

en France



GR O U P E
BEAUMANOIR

CLIENTS
10,7 millions
de comptes
fidélité clients

ACHAT DE
PRODUITS
FINIS & DE
PRODUITS
À FAÇON

La valeur créée

VOLUME D'AFFAIRES

2,2 milliards d'euros

VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES DE MODE

92,7 millions de pièces dont 10,4 millions
d'accessoires

UNE MODE ACCESSIBLE POUR LES FEMMES ET LES HOMMES

Part importante de points de vente dans des
villes de tailles petite ou intermédiaire

SATISFACTION CLIENTS

NPS* compris entre 69 et 83

SERVICES LOGISTIQUES DE QUALITÉ

105 millions de pièces expédiées
10 532 points de ventes livrés



EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT

5 647 salariés formés

PRODUITS ET SERVICES RESPONSABLES ET INNOVANTS



21% d'électricité d'origine renouvelable
56% de fibres textiles éco-responsables

*Net Promoter Score

TRANSPORT



Transport et logistique
pour clients tiers

Environ 25 clients du
secteur de la mode et
du luxe

LOGISTIQUE
B2C ET B2B

10

entrepôts
en France



LA DÉMARCHE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DU GROUPE

LES PRINCIPAUX RISQUES ET ENJEUX RSE¹

Approche et méthodologie

Un groupe de travail DPEF (Déclaration de Performance Extra-Financière), réunissant les représentants des différentes directions a été constitué en 2018. Sa mission est d'identifier et d'évaluer les principaux risques et enjeux RSE – sociaux, environnementaux et sociétaux – associés au modèle économique du Groupe Beaumanoir.

Afin que ce travail soit le plus pertinent possible, et bien que le Groupe ne soit pas une société cotée telle que visée par l'article L 225-102-1 du code du Commerce, il a été décidé d'inclure à l'analyse les risques extra-financiers liés aux Droits de l'Homme et à la lutte contre la corruption.

Dans un premier temps, le groupe de travail a défini l'univers des enjeux extra-financiers pertinents pour l'entreprise en s'appuyant sur la norme ISO 26000, une veille sectorielle et média et des référentiels RSE mondiaux².

22 enjeux vecteurs de risques ont ainsi été sélectionnés et leurs impacts sur la chaîne de valeur du Groupe précisés.

La précarité alimentaire, l'alimentation responsable, équitable et durable et la lutte contre le gaspillage alimentaire n'ont pas été retenus dans la mesure où ces risques ne sont pas applicables à notre activité.

La matrice de matérialité du Groupe a ensuite été élaborée et chaque enjeu extra-financier priorisé en fonction de deux dimensions :

- Son importance sur la performance économique du Groupe Beaumanoir, évaluée par le groupe de travail DPEF en fonction de trois critères : gravité de l'impact pour le Groupe, fréquence des menaces et opportunités liées à l'enjeu ainsi que degré de maîtrise du risque par le Groupe,
- Les attentes des parties prenantes sur ces enjeux. Pour cela, trois des parties prenantes identifiées comme prioritaires ont été interrogées au travers d'enquêtes par mail ou par téléphone : les salariés, les clients des marques et les fournisseurs textiles.

Ce travail a permis d'identifier les risques réglementaires, financiers, réputationnels ou opérationnels les plus significatifs pour le Groupe Beaumanoir et ses parties prenantes.

Depuis, le groupe de travail se réunit chaque année pour réévaluer les enjeux au regard des risques et opportunités business qu'ils présentent, pour tenir compte de l'évolution globale du marché, des activités du Groupe et des attentes des parties prenantes. La matrice de matérialité a donc évolué à la marge, en faisant ressortir certains enjeux comme étant dorénavant prioritaires et d'autres moins.

1. Responsabilité Sociétale de l'Entreprise

2. Apparel, Accessories & Footwear Sustainability Accounting Standard (SASB 2015), Environmental Impact of the Global Apparel & Footwear Industries Study (Quantis 2018), Pulse of the fashion Industry (BCG 2017) ...

Douze risques RSE prioritaires

Le groupe de travail DPEF s'est réuni fin 2024 pour passer en revue les douze risques RSE du Groupe Beaumanoir figurant dans sa DPEF 2023/2024. L'objectif était de s'assurer qu'ils étaient toujours significatifs et de voir si d'autres risques étaient apparus courant 2024, notamment au regard de l'évolution du contexte général (économique, environnemental, social, sanitaire ou réglementaire) et des changements de périmètre du Groupe.

Considérant son activité, le Groupe a estimé qu'il n'était pas pertinent d'intégrer à son périmètre d'analyse les enjeux culturels et sportifs tels que prévus par la loi n° 2022-296 du 2 mars 2022. Toutefois, le Groupe Beaumanoir contribue à promouvoir la pratique d'activités physiques et sportives auprès de ses collaborateurs au travers de son association sportive et de partenariats dédiés réguliers (voir section « Attractivité et fidélisation des talents » du rapport).

Le groupe de travail a conclu que les douze risques identifiés l'an passé étaient toujours pertinents pour le Groupe Beaumanoir.

En préparation de la Corporate Sustainable Reporting Directive (CSRD), à laquelle le Groupe Beaumanoir était initialement soumis dès l'exercice 2025-2026, une première matrice de double matérialité a été effectuée entre février et juillet 2024, avec le soutien du cabinet de conseil EKODEV. Une actualisation est en cours, intégrant les activités des marques BOARDRIDERS. Les enjeux repris dans cette DPEF alimentent de fait ce travail et seront complétés lors de la publication du prochain rapport de durabilité.

Enjeux	Risques
QUALITÉ DE L'OFFRE	Risque réputationnel et d'insatisfaction clients Risque financier lié aux retours produits
SÉCURITÉ ET SANTÉ DES CLIENTS	Risque de non-respect de la réglementation Risque réputationnel et de perte de client Risque financier lié aux rappels des produits et réclamations
MATIÈRES TEXTILES	Risque de perte de compétitivité Risques opérationnels et financiers liés à l'épuisement des ressources naturelles Risque réputationnel
ATTRACTIVITÉ ET FIDÉLISATION DES TALENTS	Risque d'obsolescence des talents Risque financier lié au coût de recrutement et à la perte de compétences Risque de perte d'engagement des salariés
DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES	Risque de non-respect de la réglementation Risque de déficit d'attractivité et d'engagement des salariés Risque de contentieux
ETHIQUE DES AFFAIRES	Risque de non-respect de la réglementation Risque réputationnel Risque de contentieux avec les fournisseurs
TRAÇABILITÉ ET TRANSPARENCE	Risque de non-respect de la réglementation Risque réputationnel
DROITS DE L'HOMME ET CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT	Risque de non-respect des droits de l'Homme chez nos fournisseurs Risque opérationnel lié à l'interruption de la production Risque réputationnel
CHANGEMENT CLIMATIQUE	Risque climatique sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement
ÉNERGIE	Risque financier lié au coût de l'énergie Risque opérationnel en cas de rupture d'approvisionnement Risque de non-respect de la réglementation
PRÉSERVATION DE L'EAU ET DES OCÉANS	Risque réputationnel Risque opérationnel en usine Risque d'indisponibilité des matières premières
ÉCONOMIE CIRCULAIRE	Risque de perte de compétitivité Risque de non-respect de la réglementation Risque réputationnel lié à la fin de vie des produits

LES ENGAGEMENTS RSE

La transition écologique, ses impacts actuels et pour les générations futures et la protection de l'environnement sont des préoccupations majeures du Groupe Beaumanoir. Quels que soient nos activités et nos lieux d'implantation, le Groupe Beaumanoir veille à toujours s'assurer qu'il respecte l'ensemble des normes et législations environnementales qui lui sont applicables.

La stratégie RSE du Groupe Beaumanoir s'articule autour de cinq grands enjeux structurants, les quatre premiers regroupant l'ensemble des douze risques extra-financiers prioritaires sur lesquels le Groupe concentre ses efforts en matière de responsabilité sociétale sur l'ensemble de la chaîne de valeur et le cinquième motivant des actions locales :



OFFRE

Une **offre** toujours plus responsable, des produits et services innovants à l'image des attentes de nos clients.



COLLABORATEURS

Assurer un environnement de travail équitable, sain et motivant pour nos **équipes**.



PARTENARIAT

Construire et développer des **partenariats** forts et responsables.



ENVIRONNEMENT

Réduire l'impact environnemental de nos opérations ainsi que celui de notre chaîne logistique.



TERRITOIRE

Contribuer au développement économique et social des **territoires** sur lesquels le Groupe évolue.



COLLABORATEURS

UN UNIVERS DE TRAVAIL JUSTE ET MOTIVANT

- Attractivité et fidélisation des talents
- Diversité et égalité des chances



OFFRE

DES PRODUITS ET SERVICES RESPONSABLES

- Qualité de l'offre
- Sécurité et santé des clients
- Matières premières



ENVIRONNEMENT

UNE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE MAÎTRISÉE

- Changement climatique
- Énergie
- Préservation de l'eau et des océans
- Économie circulaire



PARTENAIRES

DES PARTENAIRES ÉTHIQUES

- Éthique des affaires
- Traçabilité et transparence
- Droits de l'Homme et conditions de travail

LES PARTENAIRES

Le Groupe Beaumanoir collabore avec des partenaires reconnus et tire parti de leur expertise pour mettre en place des programmes de responsabilité sociétale, s'engageant ainsi dans une véritable dynamique de progrès.

Le Groupe s'est récemment engagé aux côtés de Canopy, association à but non lucratif, dont l'objectif est d'assurer la préservation des forêts du monde en accompagnant les marques et les producteurs, qui achètent ou fabriquent des fibres cellulosiques ainsi que des produits en papier, à adopter et à mettre en œuvre des engagements politiques ambitieux pour mettre fin à l'approvisionnement issu de forêts essentielles pour le climat et la biodiversité. **Pour plus d'informations : <https://canopyplanet.org>.**

En parallèle, le Groupe Beaumanoir collabore régulièrement avec Refashion, éco-organisme de la filière REP Textile d'habillement, Linge de Maison et Chaussure en France. Membre du Conseil d'Administration et de comités thématiques, le Groupe contribue en tant que partie prenante à sa stratégie et soutient ses actions pour accélérer la transformation vers l'économie circulaire.

Le Groupe est adhérent à la Better Cotton Initiative depuis 2016. La mission de Better Cotton est d'aider les communautés locales impliquées dans la culture du coton à survivre et à prospérer, tout en protégeant et en restaurant l'environnement. **Pour plus d'informations : <https://bettercotton.org>.**

Le Groupe est membre de l'ICS : Initiative for Compliance and Sustainability, une initiative multisectorielle qui a pour objet l'amélioration des conditions de travail et le respect de l'environnement dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. ICS permet aux sociétés membres de collaborer avec des outils partagés, et de mutualiser les audits, et ainsi de contribuer à réduire le nombre d'audits simultanés dans les usines. Une organisation française qui regroupe des donneurs d'ordre de différents secteurs d'activité. **Plus d'informations sur <https://ics-asso.org>.**

Le Groupe fait également partie de Textile Exchange, une organisation mondiale à but non lucratif qui regroupe des marques, des fabricants et des agriculteurs de l'industrie textile et habillement, afin de les guider vers des pratiques de production plus responsables dès le début de la chaîne d'approvisionnement. **Pour plus d'informations : <https://textileexchange.org>.**

Depuis janvier 2025, Le Groupe Beaumanoir a intégré le comité innovation du CETIA, la première plateforme d'innovation dédiée à la recyclabilité des articles textiles & cuirs.

Le Groupe est également membre adhérent d'Amfori, principale association d'entreprises internationales soutenant des échanges commerciaux ouverts et durables. Il améliore les performances sociales et environnementales de ses chaînes d'approvisionnement grâce à Amfori BSCI et Amfori BEPI. **Plus d'informations sur www.amfori.org.**

Enfin, la filiale logistique du Groupe, C-LOG, a obtenu pour la première fois en novembre 2024 la médaille d'argent EcoVadis, confirmant un bon niveau de maturité RSE sur l'ensemble de la chaîne logistique.

En tant que membre actif de l'Alliance du Commerce, le Groupe Beaumanoir échange et œuvre avec ses pairs pour accroître et promouvoir les actions de pérennisation et de transformation de la filière de distribution textile en France.

Le Groupe Beaumanoir s'est engagé en février 2025 à soumettre d'ici fin 2025, un objectif à court terme de réduction d'émissions de gaz à effet de serre, à l'échelle de l'entreprise, aligné avec la science du climat, avec Science Base Targets initiative (SBTi).

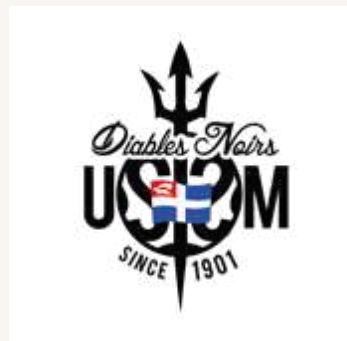


4 LES ACTIONS LOCALES

Le Groupe Beaumanoir, c'est aussi une entreprise ancrée et active localement à Saint-Malo et en Bretagne, lieu de son siège historique, avec une volonté forte de développement et de soutien aux initiatives locales.

Depuis 2006, le Groupe Beaumanoir s'engage et supporte quotidiennement l'Union Sportive de Saint-Malo (USSM), notamment par le dispositif « double projet » permettant à des joueuses et des joueurs d'allier la pratique du sport de haut niveau à une activité professionnelle, avec la volonté particulière de soutenir le sport féminin. Ce dispositif permet aussi aux sportifs de préparer l'« après », en ouvrant des perspectives de carrière et s'inscrit ainsi dans un soutien à long terme.

En 2024, ce sont 5 femmes et 2 hommes, qui partagent leur activité professionnelle dans les équipes malouines du Groupe avec une activité sportive professionnelle de haut niveau au sein de l'USSM.

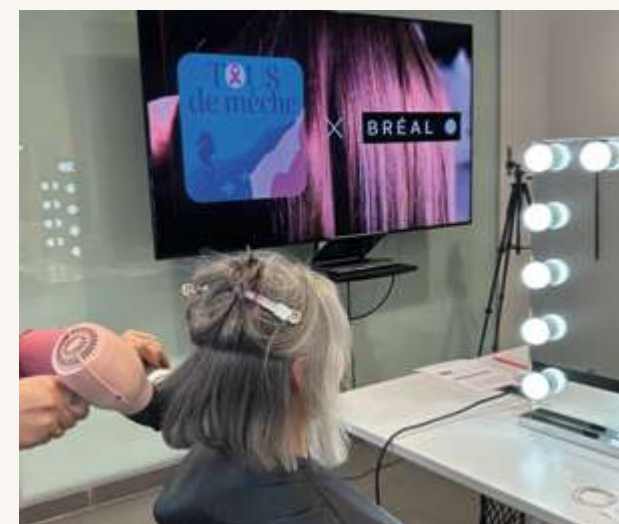


Depuis 2014 et à l'initiative de Roland Beaumanoir, le Groupe Beaumanoir s'engage activement aux côtés du fonds de dotation Bretagne Atlantique Ambition (BAA). Créé avec la volonté de soutenir la recherche médicale et l'innovation dans l'Ouest de la France, ce fonds joue un rôle clé dans le financement de projets dans le domaine des neurosciences.

Grâce au mécénat et à l'engagement d'entreprises à l'image du Groupe Beaumanoir, des équipes scientifiques de renommée internationale poursuivent leurs travaux sur les maladies neurologiques, telles que la maladie d'Alzheimer, la maladie de Parkinson ou encore la sclérose en plaques.

2024 a vu s'accroître l'implication du Groupe Beaumanoir dans les initiatives locales d'Octobre Rose. Les équipes bretonnes et parisiennes ont ainsi pu profiter d'ateliers de sensibilisation à l'autopalpation animés par l'association "Jeune & Rose", mais aussi participer à des courses emblématiques soutenant la recherche contre le cancer du sein, la course Odyssée à Paris et la Sinueuse de Saint-Malo.

Enfin, une partie des équipes bretonnes ont aussi fait don de leurs cheveux, dans le cadre de l'initiative d'entreprises du bassin Rennais « Tous de Mèches », dons permettant de réaliser des prothèses capillaires pour les malades avec l'association "Fake Hair Don't Care" et des dispositifs de dépollutions marines avec l'entreprise "Capillum".





LA GESTION DES RISQUES

1 QUALITÉ DE L'OFFRE ET SERVICE CLIENTS

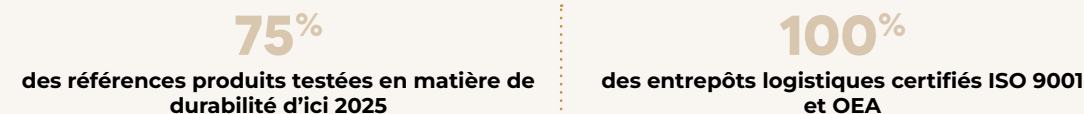
La qualité des produits textiles est l'un des principaux critères d'achat des clients et devient de plus en plus importante avec la prise de conscience des impacts environnementaux de nos modes de consommation. Pour satisfaire leurs clients, les fidéliser et continuer à se développer au cours des prochaines années, il est donc indispensable pour les marques du Groupe Beaumanoir d'offrir des produits et des services de qualité.

Politiques

Le Groupe Beaumanoir a mis en place une politique qualité produits structurée autour de sa charte Qualité fournisseurs, de contrôles et de tests en laboratoire, ainsi que d'un accompagnement sur site de ses partenaires tout au long de l'année. Depuis quelques années, il s'applique également à renforcer les critères de durabilité de certains produits. Il s'inscrit notamment dans la démarche de durabilité inscrite dans le cahier des charges de Refashion.

Le Groupe a pour ambition de devenir numéro un de la relation clients. Aussi, il s'est engagé dans une démarche de qualité globale tout au long du parcours d'achat, qui intègre aussi bien les prestations logistiques que l'assistance apportée aux clients.

Objectifs et performance



Indicateurs clefs de performance

PART DES RÉFÉRENCES PRODUITS AVEC UN TEST DURABILITÉ¹ EFFECTUÉ EN LABORATOIRE

	SANS LA HALLE	AVEC LA HALLE
2024	77,3%	66%
2023	79,2%	65%

Pour rappel, pas de données SARENZA à disposition pour les exercices 23-24 et 24-25

1. Tests portant sur les propriétés physiques du produit réalisés sur les références de produits livrés aux centrales d'achat (tests de boulochage, tests d'apparence après lavage, tests de tenue des coloris, tests de résistance d'un zip chaussure, etc.) et répondant aux standards du Groupe Beaumanoir.

Principales actions

GESTION DE LA QUALITÉ DES PRODUITS

Faits marquants en 2024 :

- Déploiement d'un chantier sur la Durabilité physique, dans le cadre d'un chantier plus global au niveau du Groupe sur l'écoconception.
 - Ce chantier a pour objectif de définir des targets par Marque de % de modèles écoconçus sur le critère Durabilité physique. Avec pour ambition que ces modèles soient 100% conformes aux exigences de REFASHION et atteignent une note supérieure à 14 selon le système de notation DURHABI.
- Des actions de sensibilisation à la durabilité physique ont été menées auprès de nos fournisseurs de matières, avec une intervention lors des Fabrics Mills Review.
 - Actions de sensibilisation auprès des équipes internes sur l'écoconception, intégrant la durabilité physique.



En complément d'actions durablement installées :

- Contrats-cadres signés par la totalité des fournisseurs, incluant notamment des exigences en matière de qualité des produits commercialisés, et mis à jour en 2024. Une prochaine révision interviendra par marque, avec l'ajout de critères spécifiques pour les modèles définis comme « écoconçus ».
- Conformité des produits en termes de qualité de la matière, confection, tenue et bien-être, de respect de l'étiquetage et du conditionnement, etc., contrôlée par les départements Qualité produits présents en France (contrôles en entrepôts) et dans les pays de sourcing du Groupe (contrôles en usine).
- Contrôles qualité sur la durabilité des produits (tests laboratoire sur propriétés physiques) réalisés par des prestataires externes de référence ou par nos fournisseurs accrédités pour ce type de tests, avant expédition ou lors de la réception de la marchandise dans les entrepôts.
- Dans une démarche de confiance et de responsabilisation : délégation aux fournisseurs de certaines opérations de contrôle et de validation des livraisons avec la mise en place en parallèle d'un système d'accréditation de leurs moyens de contrôles.

Résultats 2024

98,3% Part des pièces livrées faisant l'objet d'un contrôle qualité¹

1. Contrôles réalisés en usine ou en entrepôt

Durabilité des produits textiles :

- Exigences de qualité régulièrement renforcées sur la majorité des familles de produits depuis 2019, notamment en matière de tenue à l'entretien ou au porter.
- Participation en 2022 aux réunions de travail de l'éco-organisme REFASHION visant à définir le nouveau cahier des charges 2023-2028 de la filière TLC (Textiles, Linges de maison, Chaussures).
- Constat en 2024 de l'intégration des attentes de durabilité du cahier des charges REFASHION, définies en 2023, pour obtenir l'éco-modulation (prime) durabilité

Assistance aux clients :

- Formation régulière des équipes du Service client pour offrir un accueil de qualité, aussi bien au téléphone qu'en ligne, répondre aux questions et traiter les éventuels irritants et réclamations dans les meilleurs délais.
- Appel systématique par le Service client des personnes n'ayant pas répondu favorablement aux enquêtes de satisfaction afin de mieux comprendre leur mécontentement et de faire le nécessaire pour y remédier.
- Dispositif de suivi de la satisfaction post-contact en France, permettant de mesurer la qualité des services apportés au client.

Prestations logistiques de qualité :

- Depuis 2013, démarche systématique de certification ISO 9001¹ des sites de la société C-LOG, filiale logistique du Groupe Beaumanoir. Audit de renouvellement de la certification en octobre 2024. Les entrepôts logistiques d'Ascoux et de Montierchaume ont intégré le périmètre de certification en 2024 avec succès.
- Exploitation des indicateurs de performance de la démarche qualité-environnement de C-LOG démarrée fin 2022 et poursuivie en 2023.
- Certification OEA² du siège et des entrepôts logistiques C-LOG depuis 2017, garantissant des processus douaniers de qualité.

Résultats 2024

90%

9 sites sur 10

Part des entrepôts logistiques
certifiés ISO 9001

80%

8 sites sur 10

Part des entrepôts logistiques
certifiés OEA

1. Système de management de la qualité
2. Opérateur Economique Agréé en douane



SÉCURITÉ ET SANTÉ DES CLIENTS

Pour obtenir des textiles résistants et doux, des teintures stables, des finitions variées, etc., l'industrie de la mode recourt à des substances chimiques dans le processus de fabrication de ses produits. La priorité absolue pour le Groupe Beaumanoir est de garantir que ses vêtements et accessoires de mode respectent scrupuleusement les réglementations en vigueur et que ses clients ne courent aucun risque en achetant ses produits ou en se rendant dans ses magasins. Ce niveau d'exigence est indispensable pour la réputation et la performance économique de ses marques et activités.

Politiques

Afin de garantir à ses clients la sécurité maximale, le Groupe Beaumanoir a défini un cadre exigeant détaillé dans ses Chartes Qualité fournisseurs et met en place des dispositifs de contrôle des produits ainsi qu'une politique d'audits et de tests laboratoires stricts.

Il a également défini une politique relative aux substances chimiques utilisées dans ses produits ou dans leur processus de fabrication, plus restrictive dans certains cas que la réglementation en vigueur, visant à mieux préserver la santé, garantir la sécurité tout au long de la chaîne de production et réduire l'impact sur l'environnement.

En parallèle, le Groupe s'attache, dans chaque pays où ses magasins sont implantés, à respecter les réglementations en matière de sécurité s'appliquant aux Etablissements Recevant du Public (ERP).

Objectifs et performance



1. APEO : alkylphénols éthoxylés, produits chimiques de synthèse utilisés dans le processus du textile (teintures, finitions) pour leurs propriétés tensioactives

Indicateurs clés de performance

TAUX DE CONFORMITÉ AUX TESTS CHIMIQUES

	SANS LA HALLE	AVEC LA HALLE
2024	98,5%	98,5%
2023	99,2%	98,9%

Pour rappel, pas de données SARENZA à disposition pour l'exercice 24-25

Principales actions

INNOCUITÉ DES PRODUITS

Faits marquants en 2024 :

- Dans le cadre de l'intégration de LA HALLE au sein du Groupe, adhésion aux exigences du Groupe sur les niveaux des substances chimiques dans les produits.

En complément d'actions durablement installées :

- Respect de la réglementation européenne REACH qui encadre le recours aux substances chimiques et définit le type et les quantités autorisées pour les produits commercialisés par les marques du Groupe Beaumanoir.
- Contrats-cadres, signés par tous les fournisseurs, incluant un certain nombre d'exigences visant à garantir l'innocuité des produits et le respect des réglementations en vigueur dans les pays où sont présentes les marques du Groupe, mis à jour en 2022 (prochaine mise à jour en 2024)
- Pour les éléments non certifiés par un label type Oekotex¹, tests effectués à la demande du département Qualité produits par des laboratoires extérieurs indépendants, reconnus et accrédités, pour s'assurer de la conformité des produits.
- Le cas échéant, refus des produits non conformes, comportant des substances non autorisées ou dans des quantités supérieures aux exigences des contrats-cadres ou aux réglementations.

1. Le label Oekotex garantit la non-utilisation ou la limitation de substances potentiellement dangereuses pour l'Homme ou l'environnement.

Résultats 2024

8 965 Nombre de tests laboratoire
sur propriétés chimiques

RESTRICTIONS DES SUBSTANCES CHIMIQUES

Faits marquants en 2024 :

- Cf ci-dessus, adhésion LA HALLE aux niveaux exigences Groupe

En complément d'actions durablement installées :

- Démarche menée depuis plusieurs années de réduction des seuils de tolérance au-delà des réglementations en vigueur, voire de suppression de certaines substances chimiques dans les produits et dans leur process de fabrication, renforcée notamment pour les APEO en 2022.
- Définition d'un plan de tests intégrant davantage de substances chimiques présentant potentiellement des risques critiques pour la santé. Suivi de 14 familles de substances chimiques clefs en laboratoire.
- Préconisation faite aux fournisseurs d'utiliser des matières et accessoires fabriqués dans le respect du label Oekotex, qui encadre l'absence ou présence limitée d'un grand nombre de substances chimiques.

Résultats 2024

14

Nombre de familles de substances
chimiques suivies en laboratoire

<50ppm

Teneur autorisée pour les APEO

Sécurité des lieux de vente :

- Installation dans chaque point de vente du Groupe Beaumanoir d'équipements de sécurité contre les risques d'incendie (systèmes de détection, extincteurs, robinets d'incendie armés...) et de panique (alarmes, portes de secours...) conformes aux réglementations en vigueur.
- Formation du personnel à l'évacuation.
- Vérification annuelle du bon fonctionnement des équipements par des bureaux de contrôle ou des entreprises qualifiées.





MATIÈRES TEXTILES

Dans l'Analyse de Cycle de Vie d'un produit textile, les fibres représentent l'un des principaux impacts environnementaux. Compte tenu de cet enjeu, des attentes fortes des clients et parties prenantes en matière de protection de l'environnement et de l'évolution globale du marché de la mode, le Groupe Beaumanoir souhaite accélérer la transformation de son offre textile vers des produits durables et intégrer des fibres textiles plus responsables.

Parmi les matières premières utilisées par les marques du Groupe, certaines sont d'origine animale. Le respect de la condition animale étant aujourd'hui une préoccupation majeure pour une grande partie des citoyens, il est également indispensable de proposer des alternatives à ces matières ou de s'assurer du bien-être animal.

Politiques

Le Groupe Beaumanoir a défini et déployé une politique ambitieuse d'achat de fibres textiles moins impactantes pour l'environnement pour l'ensemble de ses marques (hors chaussures, maroquinerie et bijoux).

En parallèle, le Groupe interdit depuis plusieurs années l'usage de certaines fibres animales dans les collections de ses marques et a mis en place des dispositifs visant à garantir le respect du bien-être animal par les fournisseurs.

Objectifs



Indicateurs clefs de performance

PART DES FIBRES ÉCO-RESPONSABLES¹

	SANS LA HALLE	AVEC LA HALLE
2024	59%	56%
2023	45%	—

1. En pourcentage du poids

Principales actions

ACHAT DE FIBRES TEXTILES MOINS IMPACTANTES POUR L'ENVIRONNEMENT

Faits marquants en 2024 :

- Révision de la feuille de route fibres éco-responsables suite à l'intégration de La Halle dans le périmètre du Groupe (objectif 100% viscose éco-responsable décalé à 2028 – initialement prévu pour 2025)
- Nouvelles ambitions 2030 : 55% de fibres recyclées et 32% de coton recyclé, visant à renforcer la démarche de circularité du Groupe et réduire la dépendance de nos marques aux matières premières vierges.
- Ajout à la liste des fibres éco-responsables de la viscose provenant de fournisseurs de fibres artificielles évalués Green Shirt, suivant le Hot Button Report de l'initiative Canopy Style, et ne présentant donc pas de risque de déforestation.
- Finalisation des travaux de R&D lancés en 2023, concernant la viscose Next Generation de Lenzing : Ecovero™ x REFIBRA™. À la suite de ces travaux la marque Bonobo a ainsi pu développer et produire un premier tee-shirt¹ composé de cette fibre innovante et moins impactante.

En complément d'actions durablement installées :

- Poursuite de l'intégration massive de coton issu de l'agriculture biologique², de coton recyclé³ ou issu de l'agriculture raisonnée⁴ dans les collections des marques du Groupe pour atteindre l'objectif de 100% de coton éco-responsable en 2025.
- Poursuite de la substitution progressive de la viscose conventionnelle, afin d'atteindre l'objectif de 100% de viscose éco-responsable en 2028 par :
 - de la viscose Green Canopy
 - de la viscose issue de forêts gérées durablement,
 - de la viscose éco-responsable (Ecovero™ de Lenzing™ ou LivaEco™ de Birla ou Ecotang® de SANYOU)
 - de la viscose à base de textiles cellulosiques recyclés dans la pulpe, aussi appelée viscose Next Generation (Ecovero™ x REFIBRA™ de Lenzing).
- Substitution progressive du polyester conventionnel par du polyester recyclé sur les tissus principaux et garnissages des produits.
- Poursuite de l'utilisation de fibres synthétiques recyclées telles que l'acrylique recyclé et le polyamide recyclé.

1. Le modèle PARFAIVRCOUF de Bonobo a été produit en deux coloris (Surf Spray et Peacoat), sorti en magasin en juillet 2024. Il était composé de 50% Ecovero™ x REFIBRA™ et 50% Coton.

2. Référentiels Global Organic Textile Standard (GOTS) ou Organic Content Standard (OCS)

3. Référentiels Global Recycled Standard (GRS) ou Recycled Claim Standard (RCS)

4. Partenariat avec Better Cotton Initiative (BCI) depuis 2016

LES FIBRES TEXTILES ÉCO-RESPONSABLES DU GROUPE BEAUMANOIR

	BEST	BETTER	IMPROVED	CONVENTIONAL
FIBRES NATURELLES	Coton recyclé Lin recyclé Chanvre recyclé Toile de jute recyclée	Coton biologique Lin biologique Jute biologique	Coton BCI Lin Chanvre Jute	Coton conventionnel
FIBRES ARTIFICIELLES	Viscose recyclée Viscose REFIBRA™ LYOCELL recyclé MODAL recyclé	Ecovero™ - Livaeco™ - Ecotang® Tencel™ LYOCELL Tencel™ MODAL Seacell™	Viscose FSC / Viscose Canopy Green	Viscose conventionnelle LYOCELL conventionnel MODAL conventionnel
FIBRES SYNTHÉTIQUES	Polyester recyclé Acrylique recyclé Polyamide recyclé	Bio-Polyester Bio-Polyamide		Polyester conventionnel Acrylique conventionnel Polyamide conventionnel
FIBRES ANIMALES	Laine recyclée Mohair recyclé Soie recyclée	Laine RWS Mohair RMS		Laine conventionnelle Mohair conventionnel Soie conventionnelle

① FIBRES INTERDITES : Mohair conventionnel / Angora / Fourrure véritable.

Résultats 2024

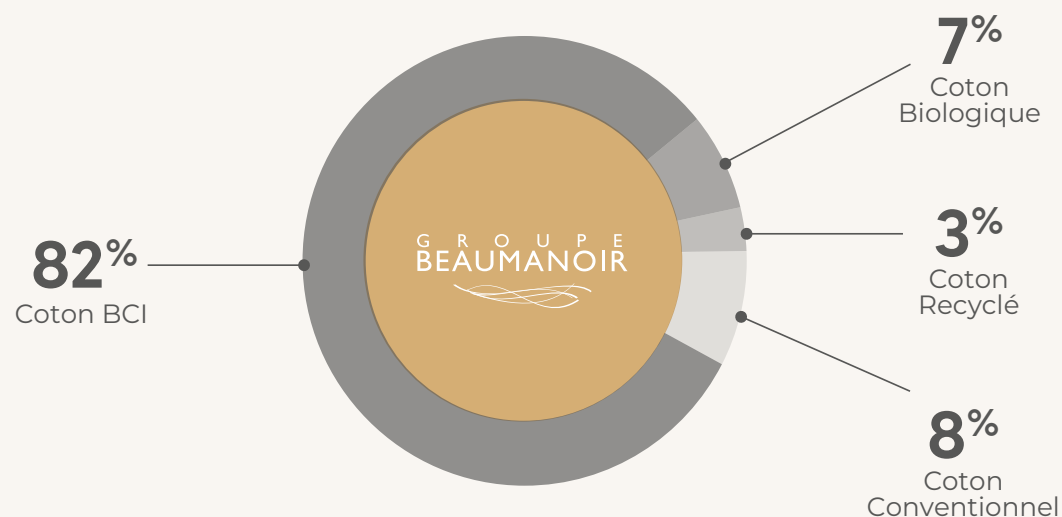
92%

Part du coton éco-responsable

61%

Part de la viscose éco-responsable

TYPE DE COTON UTILISÉ DANS LES COLLECTIONS TEXTILES EN 2024



ACCOMPAGNEMENT DES ÉQUIPES ET DES FOURNISSEURS

Faits marquants en 2024 :

- Développement de nouveaux outils permettant aux équipes un meilleur suivi des performances fibres éco-responsables.
- Digitalisation d'une partie de la formation fibres éco-responsables via la création d'un module de e-learning dédié.
- Formation des équipes offre La Halle sur les fibres éco-responsables.
- Formation des équipes communication et digital de Sarenza aux bonnes pratiques de communication produits éco-responsables.

En complément d'actions durablement installées :

- Formation des équipes achats en France et dans les bureaux de sourcing sur les impacts environnementaux des principales fibres textiles, les fibres alternatives et les exigences du Groupe en termes de traçabilité.
- Évolution des outils informatiques pour garantir une bonne traçabilité des fibres éco-responsables.
- Formation des équipes communication et digital aux bonnes pratiques de communication produits éco-responsables afin de garantir une communication qui respecte le cadre légal et d'assurer que l'information donnée au consommateur soit précise, fiable et pertinente.

BIEN-ÊTRE ANIMAL

Faits marquants en 2024 :

- Renouvellement des certifications de la marque Caroll sur les standards RMS, RWS & RDS (mohair, laine & duvet responsables).

En complément d'actions durablement installées :

- Suppression depuis plusieurs années de l'usage de fourrure animale et de poils de lapin angora véritables dans les collections de toutes les marques du Groupe.
- Substitution progressive du cuir animal par du papier ou du polyuréthane pour les jacrons¹ des produits denim de la marque Bonobo depuis 2019, les autres marques du Groupe n'en utilisant plus à date.
- Chapitre « Respect des animaux » de la Charte Sociale et Environnementale du Groupe - signée par 100% des fournisseurs - aligné sur les standards internationaux Cinq Libertés pour le bien-être animal énoncées par l'Organisation mondiale de la santé animale, ou CITES (Convention sur le commerce international sur les espèces de faune et de flore menacées d'extinction).

Résultats 2024

1,7% Part des fibres d'origine animale

1. Jacron : pièces de marquage, souvent en cuir, apposées à l'arrière des jeans

ATTRACTIVITÉ ET DÉVELOPPEMENT DES TALENTS

C'est grâce à ses collaborateurs et à leur implication sans faille, que le Groupe Beaumanoir a pu se développer comme il l'a fait depuis sa création. Pour assurer la performance économique des marques et des activités dans l'avenir, il est indispensable de fidéliser nos talents en veillant à leur épanouissement et leur satisfaction, d'en attirer de nouveaux et de s'assurer du maintien et du développement des compétences de tous les salariés.

Politiques

Pour continuer à développer sa notoriété en qualité d'employeur et donner envie à de nouveaux collaborateurs de le rejoindre, le Groupe Beaumanoir s'appuie sur une politique de recrutement privilégiant les contrats permanents, des dispositifs de recrutement innovants et des partenariats forts avec des écoles référentes sur ses territoires et ses métiers.

Il s'attache également à avoir une politique de formation continue et de mobilité interne, en cohérence avec son ambition d'être une entreprise apprenante et avec sa volonté de donner de réelles opportunités d'évolution aux collaborateurs curieux, responsables et désireux d'entreprendre.

Enfin, le Groupe favorise un dialogue social de qualité et s'applique à renforcer sa marque employeur.

Le groupe Beaumanoir agit également en faveur du lien Nation-Armée en soutenant l'engagement de ses collaborateurs en France dans les corps de réserves nationales, et ce notamment via l'aménagement ponctuel du temps de travail des salariés réservistes et pompiers volontaires.

Objectifs et performance

+ de **88%**
de contrats permanents
dans l'effectif

100%
des salariés ont une revue de
performance annuelle avec
leur manager

100%
des managers formés au
management

Indicateurs clefs de performance

PART DES CONTRATS PERMANENTS DANS L'EFFECTIF TOTAL

	SANS LA HALLE	AVEC LA HALLE
2024	91,3%	91,7%
2023	92,5%	

PART DES SALARIÉS¹ AYANT BÉNÉFICIÉ D'UNE REVUE DE PERFORMANCE ANNUELLE AVEC LEUR MANAGER (FRANCE)

	SANS LA HALLE	AVEC LA HALLE
2024	75%	77%
2023	60%	

Principales actions

RECRUTEMENT DE NOUVEAUX COLLABORATEURS

Faits marquants en 2024 :

- Partenariat avec des acteurs locaux pour l'intégration régulière de stagiaires au sein de différents services.
- Consolidation de la plateforme de marque Groupe Beaumanoir, sur la base :
 - D'ateliers de réflexion autour de l'identité du Groupe,
 - D'une démarche structurée de rédaction.
 - De la création de supports graphiques déclinables.
- Déploiement de cette plateforme de marque par des workshops, notamment aux équipes RH et aux équipes commerciales, afin de les outiller dans la présentation de l'entreprise à l'externe.

En complément d'actions durablement installées :

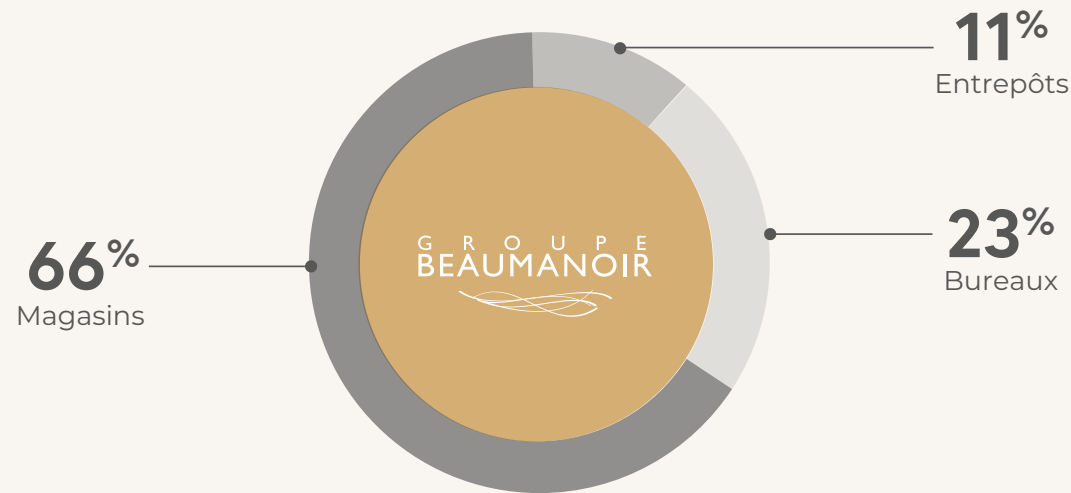
- Recrutement principalement en contrat à durée indéterminée, de nombreux salariés chaque année sur les métiers de la création, de la distribution et de la logistique pour l'ensemble des sociétés et territoires du Groupe Beaumanoir.
- Utilisation agile des plateformes et des nouveaux outils digitaux (job boards, sites d'emploi et de recrutement, réseaux sociaux etc.) pour permettre aux candidats de découvrir les métiers du Groupe et de mieux percevoir ses valeurs.
- Animation des dispositifs de recrutement existants du Groupe : journées de job dating, programme de cooptation, dispositif Un Job pour mon Conjoint pour les collaborateurs venant s'établir en pays malouin, participation à des Forums écoles.
- Organisation de Journées Relations Ecoles, pour améliorer la communication avec des écoles identifiées, et mieux prendre en compte les besoins de l'entreprise.
- Renforcement de la politique de recrutement au travers de l'alternance et de l'apprentissage avec la pérennisation de campagnes de recrutement, dans le but de soutenir le fort développement du Groupe.

Résultats 2024

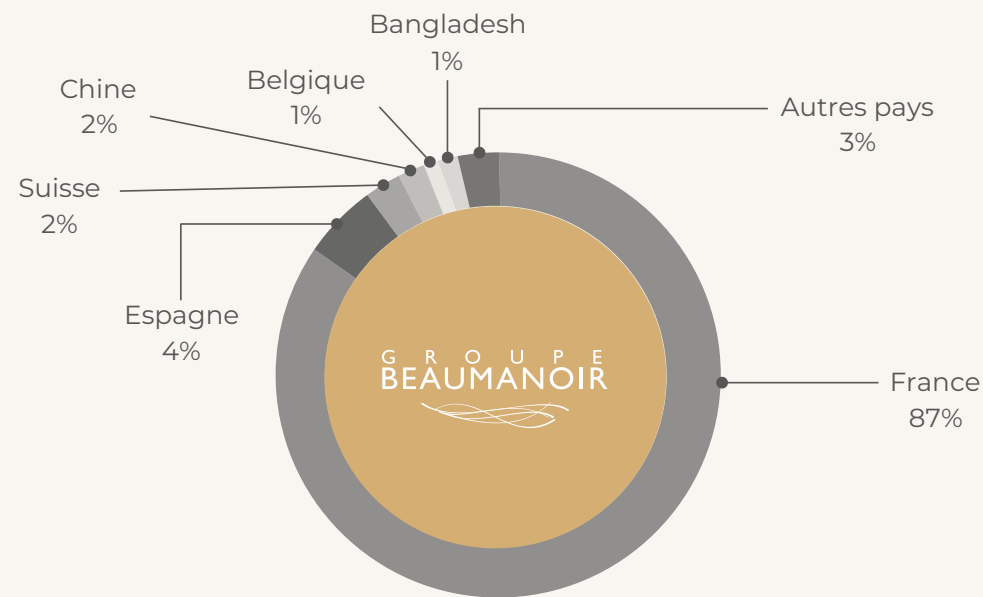
8 190 Effectif salarié au 28/02/2025
y compris la Halle

1. Salariés présents sur l'ensemble de l'année

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR MÉTIER



RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR PAYS



DÉVELOPPEMENT DES TALENTS

Faits marquants en 2024 :

- Refonte du programme Be Manager avec une certification diplômante.
- Intégration d'un catalogue interactif dans la page formation de l'intranet magasin (portail EasyRetail).
- Digitalisation des entretiens de performance des équipes internationales.
- Mise en place d'un parcours « Be Ready » pour l'intégration des Responsables magasins La Halle.

- Généralisation du programme « Be Welcome » pour l'intégration des collaborateurs des sièges.
- Déploiement d'ateliers RH sur différentes thématiques managériales auprès des managers du pôle Premium.

En complément d'actions durablement installées :

- Campagnes annuelles d'entretien d'évaluation et de développement et d'entretien professionnel permettant un échange privilégié entre le salarié et son manager.
- Mise en place d'entretiens semestriels, pour favoriser les échanges réguliers entre certains collaborateurs magasin et leurs managers.
- L'ensemble des équipes sièges et magasins bénéficient du dispositif de revue de carrière People Review, permettant de partager entre managers les perspectives d'évolution des collaborateurs et de dessiner des trajectoires professionnelles.
- Développement de la compétence d'ingénierie pédagogique au sein de l'équipe Formation afin de co-crée avec les experts métiers internes des e-learning. Déjà plus de 60 parcours et près de 400 modules et quiz ont été créés, à destination des équipes siège, réseau et logistique, via un outil auteur de e-learning.
- Enrichissement de la Beaumanoir Fashion Academy, véritable école de formation interne digitalisée, créée en 2022, pour professionnaliser l'intégration et la montée en compétence des collaborateurs dans les centrales d'achats.
- Poursuite du Beaumanoir Talent Program, destiné à former et accompagner les managers de demain.
- Relance en 2021 de l'Ecole des Mairaines du Groupe, permettant à des responsables magasin expérimentés et sélectionnés par la Direction des Ressources Humaines, d'accompagner les nouveaux responsables magasin dans leur prise de poste.
- Refonte en 2022 des partenariats écoles pour une meilleure prise en compte des besoins de l'entreprise par nos partenaires dans leurs parcours de formation (continue et alternance).
- Refonte en 2023 du parcours d'intégration des collaborateurs intégrant l'entreprise au sein de nos sièges, visant à créer une cohésion et accélérer la compréhension de l'entreprise.

Résultats 2024

5 647
Nombre de salariés formés
y compris la Halle

78%
Part des managers formés au
management (France)
y compris la Halle

17
Nombre de partenariats
écoles (France)

MARQUE EMPLOYEUR

Faits marquants en 2024 :

- Lancement d'un programme d'Ambassadeurs Internes, animé mensuellement, afin de promouvoir les métiers et les activités du Groupe à l'externe, via des plateformes de réseaux sociaux et des participations à des événements ponctuels.
- Intégration de nouveaux périmètres aux parcours d'intégration mis en place en 2023, notamment les collaborateurs intégrés au sein du siège et de notre filiale logistique.
- Déploiement des parcours d'intégration dédiés aux alternants du site de Wasquehal.
- Accentuation des actions de partenariats avec des écoles, notamment via le parrainage de 2 promotions d'étudiants, et la mise à disposition d'un collaborateur pour dispenser des cours à des étudiants.

En complément d'actions durablement installées :

- Participation active à des salons métiers sur l'ensemble du territoire pour promouvoir le Groupe et les métiers de la création, de la distribution de prêt-à-porter et de la supply-chain. Mise en place de journées d'intégration dédiées aux Alternants siège afin de favoriser leur intégration au sein de l'entreprise.
- Evènements internes réguliers (Soirée des vœux, Semaine du Développement durable, réunions de régions...) pour partager des moments de convivialité.
- Association sportive ASGB, animée par et pour les collaborateurs des sites bretons et parisien, et sponsorisée par le Groupe.



Résultats 2024

8,1
ans Ancienneté moyenne
y compris la Halle

DIALOGUE SOCIAL

Faits marquants en 2024 :

- Tenue des deux premières réunions du Comité de Groupe.

En complément d'actions durablement installées :

- Mise en place avec les partenaires sociaux d'une charte sur le temps de travail et la qualité de vie au travail en 2021, incluant notamment la possibilité de télétravail pour les collaborateurs bureaux.
- Renouvellement en 2022 de l'accord Groupe en faveur de l'insertion et du maintien dans l'emploi de personnes handicapées. Accord signé à l'unanimité avec l'ensemble des organisations syndicales représentatives pour les sociétés françaises.
- Dispositif d'accompagnement au départ retraite (diminution du temps de travail) négocié en janvier 2023.



DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

Respecter l'égalité des chances et de traitement entre salariés est une obligation légale et une attente forte de la Société en général, et des salariés en particulier. Au-delà, le manque de diversité en entreprise, en limitant la pluralité des points de vue, peut restreindre la capacité des organisations à innover et à répondre aux attentes de leurs parties prenantes.

Le Groupe Beaumanoir a placé le respect parmi ses sept valeurs clefs et s'engage à lutter contre toute forme de discrimination et à promouvoir l'égalité des chances. Il s'applique également à développer une politique inclusive, réelle opportunité de développement et de performance économique pour ses marques et activités.

Politiques

Au travers de sa Charte Éthique, le Groupe Beaumanoir réaffirme comme principes fondamentaux l'égalité des chances et de traitement professionnel entre les femmes et les hommes, la diversité et le droit au travail pour tous, et axe sa politique sociale sur les compétences et la performance.

Le Groupe encourage l'insertion professionnelle des jeunes avec une politique de recrutement en faveur des jeunes diplômés, et est attentif à ce que les femmes et les hommes soient traités de manière équitable tout au long de leur parcours au sein de l'entreprise.

En 2022 a été renouvelé l'accord Groupe en faveur de l'insertion et du maintien dans l'emploi de personnes handicapées, concernant l'ensemble des sociétés appartenant au Groupe à cette date⁽¹⁾, accord agréé par la DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi). Le Groupe s'est fixé des objectifs et s'engage à déployer via sa Mission handicap un certain nombre d'actions à court et moyen terme.

(1) Hors Pegase portant La Halle, Callista et Thelma

Objectifs et performance

>85

Parité en termes d'effectifs hommes - femmes au sein des cadres dirigeants et maintien d'un index égalité Femmes/Hommes supérieur à 85%

+ de 20%
d'hommes dans l'effectif
global d'ici 2025

5%
des effectifs en contrat en
alternance en France jusqu'en
2024

+ 4%
de personnes en situation de
handicap dans les effectifs en
France d'ici 2025

Indicateurs clefs de performance

PART DES FEMMES AU SEIN DES CADRES DIRIGEANTS (FRANCE)

	SANS LA HALLE	AVEC LA HALLE
2024	58%	53%
2023	54%	—

TAUX D'EMPLOI DE SALARIÉS EN SITUATION DE HANDICAP (FRANCE)

	SANS LA HALLE	AVEC LA HALLE
2024	3,2%	2,8%
2023	3,5%	—

Données au 31/12/2024

Principales actions

ÉGALITÉ DES CHANCES

Confère Éthique des Affaires

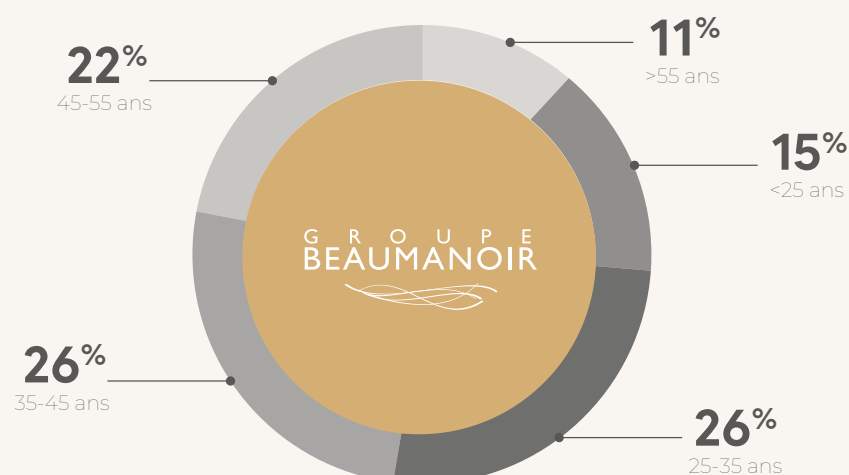
Insertion professionnelle des jeunes :

- Plus de 40% sur les réseaux et en entrepôts, avec 300 postes ouverts chaque année. 41% des salariés ont moins de 35 ans dans le Groupe, ce qui reflète une politique volontariste de recrutement de jeunes collaborateurs.
- Poursuite des campagnes de recrutement en alternance et en apprentissage sur l'ensemble des métiers.
- Partenariats avec de nombreuses écoles en France, dont l'IUT de Saint-Malo, l'ESSCA d'Angers, l'IHECF, l'INSA, la Faculté des Métiers, etc.

Résultats 2024

4% Part des contrats en alternance dans les effectifs (France)
y compris la Halle

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR ÂGE



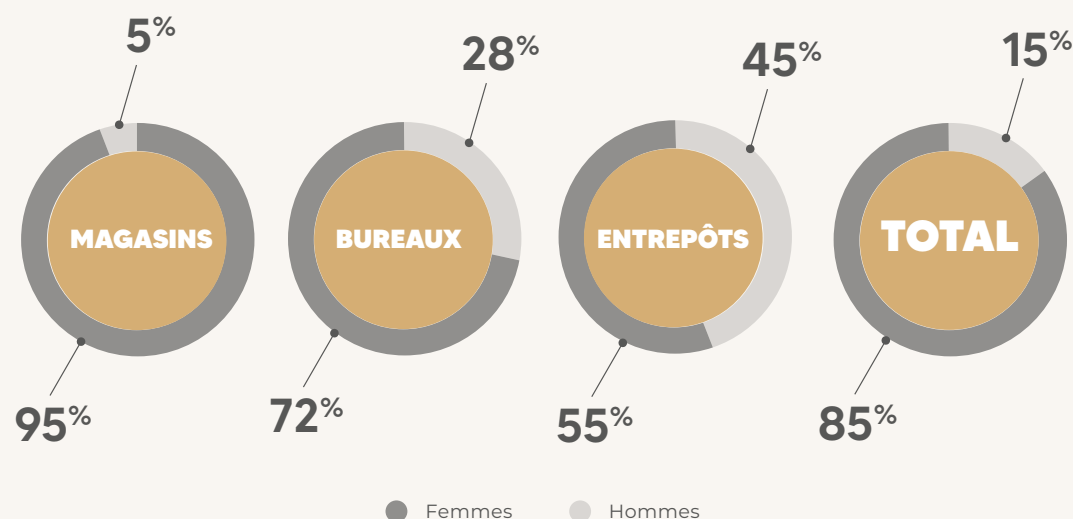
Egalité Femmes-Hommes :

- Formation et sensibilisation des équipes des ressources humaines pour que seuls les critères de compétences soient pris en compte au moment du recrutement, et que l'accès à la formation soit identique pour tous.
- Bilans annuels et initiatives déployées en concertation avec les représentants du personnel dans le cadre des plans d'actions pour l'égalité Femmes-Hommes.

Résultats 2024

88/100 Index égalité hommes femmes (France)
y compris la Halle

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR GENRE



INSERTION ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

Faits marquants en 2024 :

- Déploiement du dispositif d'insertion "1jour/1métier" et accueil de 24 stagiaires en situation de handicap au sein de nos sièges à Saint-Malo et à Paris.
- Animation de 3 campagnes de sensibilisation et communication globales sur les thématiques : "Handicap Invisible", "Les maladies Invalidantes" et la "Santé des Femmes".
- Mise en place d'un partenariat avec l'ESAT KIGNON, acteur du secteur protégé, pour les commandes de biscuits dans le cadre des plans de formations des collaborateurs à Paris.

En complément d'actions durablement installées :

- Participation deux fois par an au salon de recrutement virtuel Hello Handicap, qui permet de recruter des personnes pour des contrats à durée déterminée en magasin essentiellement, et à d'autres salons spécialisés.
- Emploi tout au long de l'année de salariés à domicile lourdement handicapés pour la réalisation de certaines missions administratives, en partenariat avec l'association Caliel's.
- Sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs dès le parcours d'intégration, notamment à travers un module e-learning spécifique.
- Formation de 67% de nos managers en 2024 au recrutement inclusif durant l'année 2024 puis ajout dans le parcours d'intégration.
- Offre de formation unique et accessible à l'ensemble des collaborateurs, en situation de handicap ou non.
- Aménagement et adaptation de postes de travail, au siège, au sein du réseau de magasins et en entrepôts notamment.
- Partenariats avec le secteur protégé et adapté : intégration de salariés du CAT Armor et de l'ESAT de l'Isles aux Bois sur les sites logistiques de Saint-Malo et de Vatry, et achats réguliers de diverses prestations de services et de produits.
- Plan annuel de communication et de sensibilisation via des animations régulières et des temps forts à l'occasion de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées : conférences, ateliers, défis, Duo Day, etc.

Inclusion :

- Dispositif « FLAG ! » déployé en magasins permettant d'accueillir les personnes LGBT+ en cas d'agression. Formation de l'ensemble des équipes magasins dans le cadre de ce partenariat.



ÉTHIQUE DES AFFAIRES

Le contexte réglementaire en matière d'éthique des affaires et de relations entre donneurs d'ordres et fournisseurs est en évolution constante. Il est primordial pour le Groupe Beaumanoir de respecter les réglementations en vigueur. Il est également important de mettre en place des pratiques d'achats responsables, afin de sécuriser l'approvisionnement et de construire avec ses fournisseurs des partenariats solides, capables d'assurer un développement durable et rentable pour tous.

Politiques

Le Groupe Beaumanoir implique et sensibilise ses collaborateurs à l'éthique des affaires et à la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale via sa Charte Éthique et une politique de formation obligatoire.

Il a mis en place une gouvernance adaptée pour suivre et piloter la gestion de ce risque et un dispositif d'alerte permettant à toute personne d'informer la Direction d'un fait ou comportement non éthique.

En parallèle, le programme « Supplier Relationship Management » vise à établir des relations durables, équilibrées et de confiance avec les fournisseurs textiles et accessoires de mode.

Objectifs et performance

100%

des salariés sensibilisés à l'éthique des affaires

85%

des fournisseurs textile clefs ont des partenariats stables avec les marques du Groupe

Indicateurs clefs de performance

PART DES SALARIÉS¹ SENSIBILISÉS À L'ÉTHIQUE DES AFFAIRES

	SANS LA HALLE	AVEC LA HALLE
2024	90%	91%
2023	83%	

1. Salariés travaillant dans les bureaux (hors magasins et entrepôts logistiques)

PART DES FOURNISSEURS CLEFS STABLES²

	SANS LA HALLE	AVEC LA HALLE
2024		84%
2023	81%	81%

Principales actions

ENGAGEMENT DES COLLABORATEURS EN MATIÈRE D'ÉTHIQUE DES AFFAIRES

Faits marquants en 2024 :

- Au Bangladesh : formation en présentiel de tous nos collaborateurs fournisseurs et prestataires à l'éthique des affaires.
- Déploiement du module de e-learning « tous éthiques » sur notre nouveau bureau d'achats à Hong-Kong.
- Mise à jour de notre Charte Éthique.

En complément d'actions durablement installées :

- Charte Éthique collaborateurs (<https://www.groupe-beaumanoir.com/ethique-signalment/>) qui rappelle les valeurs du Groupe, ses principes éthiques en matière de conduite des affaires (fiabilité, sincérité, équité, responsabilité sociétale et lutte contre la corruption) et les règles qui doivent guider les comportements des salariés dans leur activité professionnelle.
- Module e-learning obligatoire « Tous éthiques » - inclus au parcours d'intégration des nouveaux collaborateurs de nos sièges et bureaux d'achats.
- Mise en place depuis 2018 de règles spécifiques de référencement et paiement des fournisseurs, visant à renforcer le programme de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale.
- Présence de « Relais compliance » dans les principales filiales du Groupe (Chine, Bangladesh, Turquie, Suisse, Espagne) afin d'assurer au mieux le respect de ses engagements à l'international.

GOUVERNANCE DE LA DÉMARCHE ET DISPOSITIF D'ALERTE

Faits marquants en 2024 :

- Intégration de LA HALLE au dispositif d'alerte du Groupe Beaumanoir

2. Fournisseurs représentant plus de 80% de la valeur d'achat du Groupe Beaumanoir ayant collaboré avec les marques du Groupe sur les deux derniers exercices

En complément d'actions durablement installées :

- Créé en 2018, le comité éthique du Groupe Beaumanoir est composé des dirigeants du Groupe et présidé par le Chief Compliance Officer. Ce comité éthique est destiné à superviser l'avancement de la démarche de progrès continu en matière de conformité et à garantir le bon traitement des potentiels signalements.
- Mise à disposition de tous les salariés d'une Procédure de signalement interne, pour signaler l'existence de faits ne respectant pas les valeurs et les principes éthiques défendus par le Groupe.
- Rédaction d'un PIA visant à garantir la protection des données personnelles lors du traitement des alertes.

GESTION DE LA RELATION FOURNISSEUR

Faits marquants en 2024 :

- Refonte de la scorecard fournisseurs avec, entre autres, une meilleure prise en compte des enjeux RSE (part de fibres éco-responsables, certificats produits, audits...)

En complément d'actions durablement installées :

- Démarche d'amélioration continue de l'outil de gestion de la relation fournisseur déployé depuis 2017 et visant à améliorer la connaissance des fournisseurs, rationaliser et stabiliser le parc, gérer les risques et suivre les performances financières et extra-financières, identifier plus facilement les fournisseurs à potentiel avec lesquels renforcer les partenariats et favoriser l'innovation.

Résultats 2024

405 Nombre de fournisseurs textile et accessoires de mode
y compris la Halle



7 TRAÇABILITÉ ET TRANSPARENCE

Connaître sa chaîne d'approvisionnement est une priorité pour les entreprises du secteur textile pour maîtriser et réduire les risques sociaux et environnementaux potentiels liés à leurs fournisseurs directs et indirects. C'est également une priorité pour répondre aux attentes de leurs parties prenantes, et notamment de leurs clients qui souhaitent avoir de plus en plus de transparence sur les produits, leurs conditions de fabrication, ou encore leur impact sur l'environnement, de manière à pouvoir faire un achat éclairé.

Dans ce contexte, il est indispensable pour le Groupe Beaumanoir d'avoir une vision claire de l'ensemble de ses fournisseurs.

Politiques

Le Groupe Beaumanoir s'est attelé depuis plusieurs années à rationaliser son parc fournisseurs et à améliorer la connaissance qu'il en a. Cette démarche de progrès s'accompagne d'un important travail de cartographie de ses fournisseurs directs et indirects visant à améliorer la traçabilité des produits sur l'ensemble de leur chaîne d'approvisionnement.

En matière de transparence, le Groupe poursuit ses travaux sur l'affichage environnemental avec sa marque Bonobo en pilote, afin de permettre au client d'évaluer l'impact des vêtements sur l'environnement.

Objectifs



Indicateurs clefs de performance

NOMBRE D'USINES DE TISSAGE, FILATURE ET TEINTURE CARTOGRAPHIÉES

GROUPE	
2024	695
2023	444

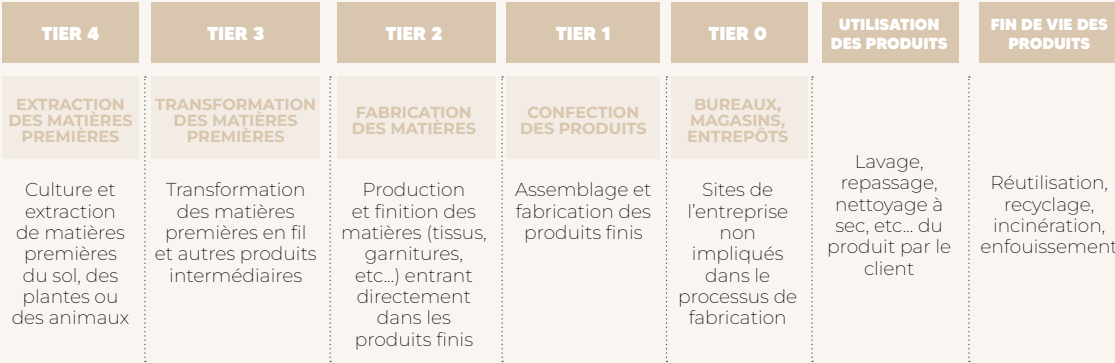
Les données Groupe comprennent le parc usine La Halle qui n'est pas distingué des autres marques du Groupe.

1. Tissus en provenance de fournisseurs / usines « nominés », c'est à dire choisis par le Groupe Beaumanoir

Principales actions

CARTOGRAPHIE DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

LA CHAÎNE DE VALEUR DE L'INDUSTRIE DE L'HABILLEMENT



Source : WRI authors.

- Cartographie complète des usines de confection.
- Cartographie complète des usines de délavage des jeans.
- Poursuite des travaux de cartographie des usines de tissage, filature et teinture & impression.

Résultats 2024



NOMBRE D'USINES DE CONFECTION

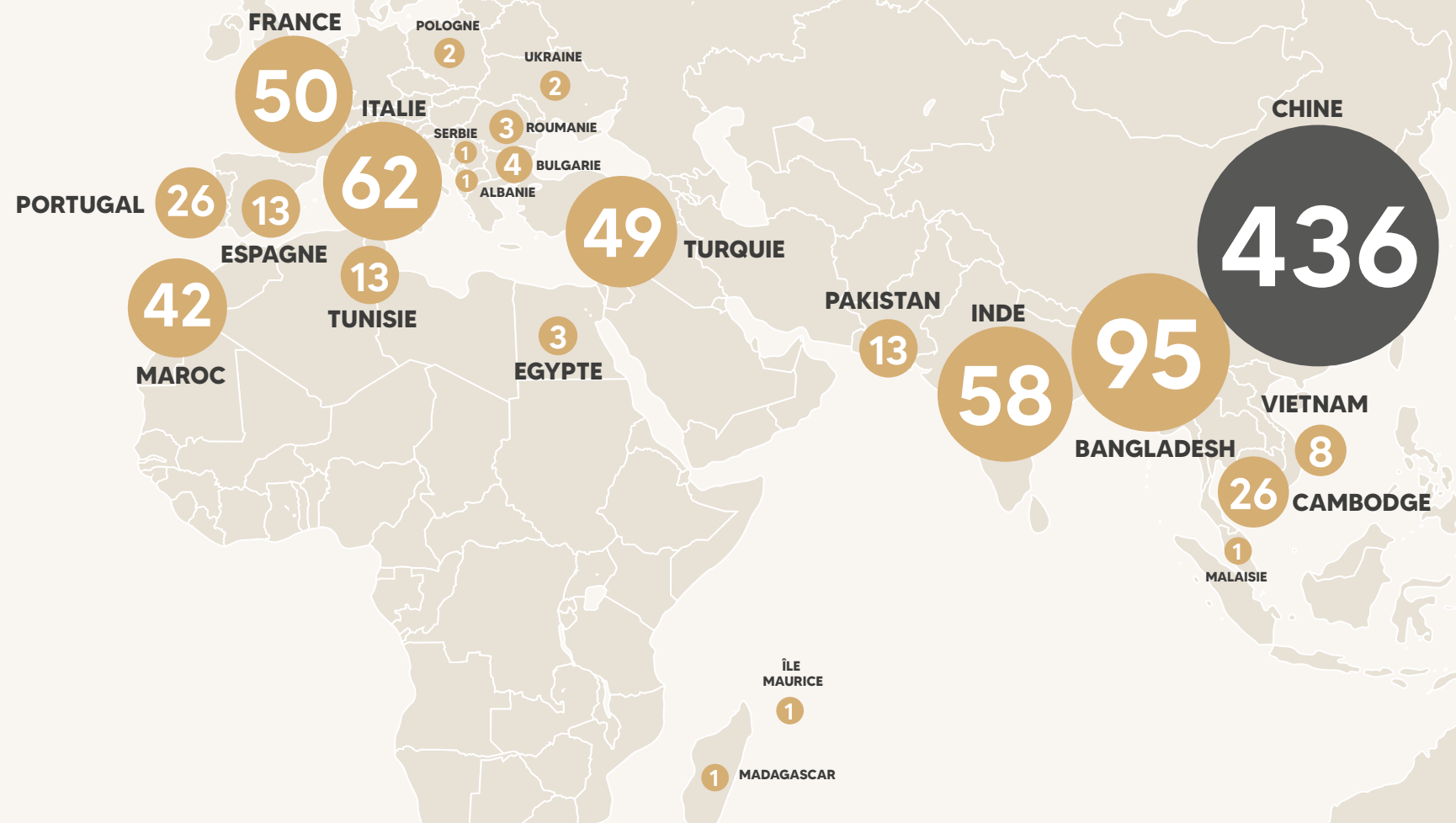


Transparence vis-à-vis du client :

- Participation aux travaux de l'Union Européenne relatifs au calcul d'impact environnemental des produits (PEF¹).
- Participation active du Groupe aux travaux du ministère de la Transition Ecologique visant à définir une nouvelle méthode de calcul d'impact environnemental au niveau français avec pour objectif final la mise en œuvre d'un affichage environnemental pour le secteur textile.

1. Product Environmental Footprint ou empreinte environnementale du produit

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES USINES DE CONFECTION



● Nombres d'usines de confections

● Pays avec le plus d'usines de confections

DROITS DE L'HOMME ET CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Au même titre que d'autres industries, l'industrie textile peut être confrontée au non-respect des droits de l'Homme et des réglementations internationales en matière de conditions de travail par certaines entreprises. Il est indispensable pour un groupe international et un important donneur d'ordres tel que le Groupe Beaumanoir de prendre les mesures nécessaires pour que les produits commercialisés par ses marques soient fabriqués dans le respect des normes sociales internationalement reconnues.

Politiques

Le Groupe Beaumanoir a défini une Charte Sociale et Environnementale, où sont détaillées ses exigences en matière de respect des Droits de l'Homme et du Droit du Travail, et ne travaille qu'avec des fournisseurs l'ayant signée.

Afin de s'assurer que les normes sociales de la Charte sont appliquées dans les usines, des audits sociaux et des visites de contrôle sont réalisés dans l'ensemble des pays de sourcing du Groupe.

En parallèle, un programme d'accompagnement des usines dans la mise en place d'actions correctives, lorsque cela est nécessaire, a été mis en place.

Il s'accompagne d'un dispositif strict de sanctions et de déréférencement en cas de non-conformité persistante.

Objectifs et performance

100%

des fournisseurs signataires de la Charte Sociale et Environnementale

100%

des usines de confection et des usines de tissu¹ hors Union Européenne auditées respectivement d'ici 2021 et 2025

Indicateurs clefs de performance

PART DES USINES DE CONFECTION HORS UNION EUROPÉENNE AUDITÉES

	GRUPE
2024	100%
2023	100%

Les données Groupe comprennent le parc usine La Halle qui n'est pas distingué des autres marques du groupe.

1. Tissus en provenance de fournisseurs / usines « nominés », c'est à dire choisis par le Groupe Beaumanoir

PART DES USINES DE TISSUS HORS UNION EUROPÉENNE AUDITÉES

	GRUPE
2024	37%
2023	43%

Principales actions

ENGAGEMENT DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Faits marquants en 2024 :

- Création de la fonction « chef de projet Droits de l'Homme et devoir de vigilance ». Détachée des opérations et en complément des responsables RSE régionaux, cette nouvelle fonction vise à renforcer l'exercice de devoir de vigilance du Groupe.
- Désengagement du Myanmar : compte tenu du contexte géopolitique et après étude approfondie, il est apparu que le Groupe n'était plus en mesure d'exercer correctement son devoir de vigilance au Myanmar. La décision a donc été prise de se désengager du Myanmar de façon progressive, en informant au préalable les fournisseurs et usines concernées et en limitant au maximum les impacts négatifs pour les ouvriers. Les dernières livraisons ont été effectuées en octobre 2024. Le Myanmar est maintenant un pays interdit à la production pour le Groupe.

En complément d'actions durablement installées :

- Membre actif d'AMFORI BSCI¹ depuis 2013.
- Membre actif d'ICS¹ depuis 2021, l'objectif étant d'accroître encore la mutualisation des audits sociaux avec les autres marques et groupes de distribution textile.
- Charte Sociale et Environnementale signée obligatoirement par les fournisseurs directs des marques intégrant le code de conduite des fournisseurs et des partenaires commerciaux du Groupe Beaumanoir², les règles relatives à la qualification des nouvelles usines et l'interdiction formelle de la sous-traitance non déclarée.
- Information systématique des fournisseurs de la démarche AMFORI BSCI et ICS, du processus d'audit par les équipes ou prestataires externes et des critères d'évaluation.
- Application du mécanisme de « l'effet de cascade » : les fournisseurs des marques doivent communiquer le code de conduite à leur propres sous-traitants et fournisseurs.
- Revue annuelle du questionnaire d'audit interne du Groupe Beaumanoir afin de garantir un contrôle optimal des risques sociaux et environnementaux tout en l'ajustant aux enjeux évolutifs de la chaîne d'approvisionnement.
- Déploiement du programme "Speak for Change" par AMFORI en 2023 dans les usines localisées au Viet Nam, Turquie, Bangladesh, Inde et Cambodge. Il s'agit d'un dispositif permettant aux salariés des usines d'alerter sur leurs conditions de travail de manière anonyme via diverses voies de communication : par téléphone, applications de messagerie instantanée, formulaires en ligne... Le Groupe Beaumanoir peut ainsi recevoir les alertes directement de la part des salariés des usines de production et investiguer afin de confirmer ou non les plaintes reçues. Ce programme permet au Groupe Beaumanoir de s'assurer au quotidien de la conformité des usines de production à son code de conduite.

1. AMFORI BSCI et ICS (Initiative for Compliance & Sustainability) sont des organisations qui regroupent des donneurs d'ordre de différents secteurs d'activité dont l'objectif est d'améliorer les conditions de travail dans leur chaîne d'approvisionnement.

2. Code de conduite basé sur les conventions internationales reconnues en matière de protection des droits des travailleurs, qui énonce les exigences de ses membres en matière sociale et environnementale : interdiction du travail des enfants et du travail forcé, protection spéciale des jeunes travailleurs, horaires de travail et rémunération, santé et sécurité au travail, liberté d'association, non-discrimination, absence d'emplois précaires, protection de l'environnement, et politique de responsabilité sociale.

Résultats 2024

100% Part des fournisseurs signataires la Charte Sociale et Environnementale du Groupe

AUDITS SOCIAUX DES FOURNISSEURS

Faits marquants en 2024 :

- Création d'un nouveau format d'audit permettant un contrôle approfondi et un accompagnement privilégié des usines sur des thématiques spécifiques (heures de travail, processus de recrutement, traçabilité, etc...) qui sera mis en application en 2025 en complément du processus d'audit actuel.

En complément d'actions durablement installées :

- Audits réguliers des usines, réalisés en interne par les auditeurs sociaux du Groupe établis en Chine, en Turquie, au Bangladesh et en France, ou par des prestataires externes reconnus et accrédités par amfori BSCI ou ICS.
- Conduite d'audits inopinés ou semi-annoncés, qui permettent d'avoir un reflet réaliste des conditions de travail.
- Contrôle par les collaborateurs des bureaux d'achat et de liaison répartis dans les principaux pays de sourcing, des points de conformité sociale clefs, lors de leurs visites d'usines (utilisation de la « Factory Checklist » du Groupe).

Résultats 2024

445* Nombre d'audits réalisés sur la période

ZONE DE PRODUCTION	NOMBRE TOTAL D'USINES	% D'USINES AUDITÉES
UNION EUROPÉENNE	160	43%
HORS UNION EUROPÉENNE	751	100%
TOTAL GROUPE	911	90%

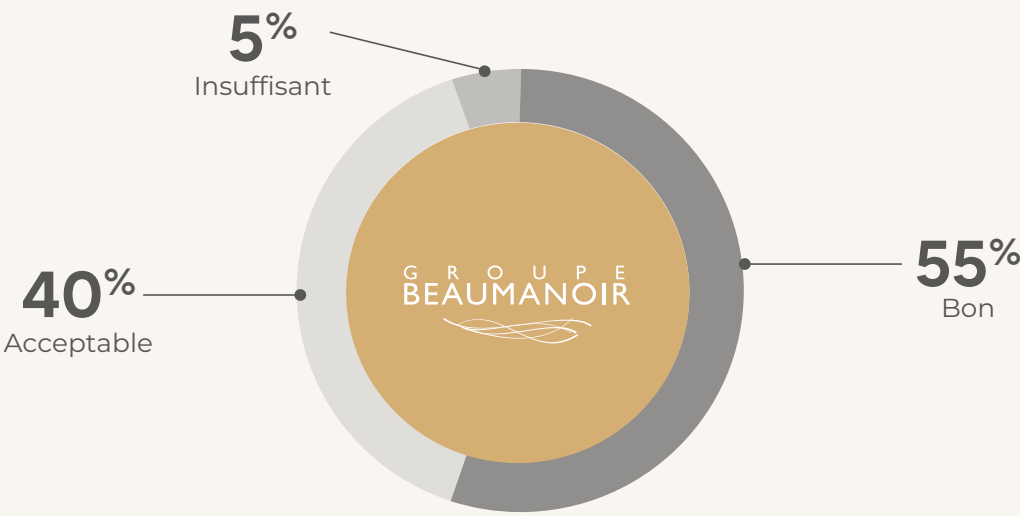
*Nombre d'audits sociaux réalisés à la demande du Groupe Beaumanoir : n'inclut pas les audits réalisés à la demande des autres membres d'AMFORI et d'ICS dans les usines partagées (mutualisation des audits).

Accompagnement des fournisseurs dans une démarche de progrès :

- Accompagnement des usines dans l'analyse des causes des non-conformités et dans la mise en œuvre des plans d'actions correctives, en cas de résultats d'audit insuffisants.
- Poursuite de l'accompagnement des usines où sont constatées des non-conformités majeures.
- Mise à disposition des « fiches de bonnes pratiques sociales » ICS.
- Sessions de formations organisées par AMFORI BSCI dans les pays de sourcing proposées aux responsables

Résultats 2024

55% Part des usines de confection hors Union Européenne avec un résultat d'audit « BON »



Exigence de conformité :

- Audits de suivi réguliers afin de constater la bonne mise en œuvre des actions correctives.
- Système de sanction graduel allant de l'envoi d'un avertissement pour les sites qui s'engagent à mettre en œuvre les actions correctives adéquates, à la rupture définitive des relations commerciales pour les sites qui refusent de s'engager dans une démarche de progrès ou qui ne parviennent pas à s'améliorer malgré l'accompagnement du Groupe.

10

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le changement climatique engendre un risque important sur l'ensemble des activités économiques mondiales. Dans le cadre de l'Accord de Paris, les Etats se sont engagés à limiter les émissions de gaz à effet de serre pour maintenir la hausse des températures en deçà de 2°C.

Dans ce contexte, face aux nouvelles réglementations en vigueur, aux fortes attentes de la société civile et de ses clients concernant le climat, le Groupe Beaumanoir agit sur l'ensemble de sa chaîne de valeur pour limiter l'impact de ses activités sur le réchauffement climatique, assurer la résilience de son modèle économique et améliorer sa performance.

Politiques

Il y a plus de 10 ans que le Groupe Beaumanoir a initié l'évaluation annuelle des émissions de Gaz à Effet de Serre, en augmentant progressivement le périmètre pris en compte pour embarquer, depuis 2018, l'ensemble de ses activités et de sa chaîne de valeur. En 2020, le Groupe a communiqué pour la première fois une trajectoire de réduction des émissions basée sur l'année de référence 2019.

Suite au développement que le Groupe a connu au cours des quatre dernières années, il a été décidé de faire évoluer cette année de référence afin de disposer de la granularité nécessaire au bon pilotage de la stratégie de réduction des émissions. La nouvelle référence est donc l'année 2022, avec une baisse attendue des émissions à horizon 2030 de 30%.

L'engagement du Groupe dans une démarche SBTi en février 2025 entrainera au cours de l'année une revue des objectifs à court terme de réduction d'émissions de gaz à effet de serre, à l'échelle de l'entreprise, aligné avec la science du climat. La soumission de cette trajectoire est prévue d'ici décembre 2025.

Le Groupe continue, dans le même temps, à suivre la stratégie en place depuis 4 ans, en s'appuyant notamment sur des politiques d'achats ambitieuses privilégiant des produits et services plus durables et moins impactants, une politique de certification environnementale systématique de ses entrepôts logistiques et une démarche d'efficacité énergétique dans l'ensemble des sites qu'il opère.

En parallèle, le Groupe sensibilise et engage ses parties prenantes (fournisseurs, affiliés, clients et collaborateurs) sur les thématiques environnementales afin de les rendre acteurs du changement.

La base de référence revue continue à évoluer et est recalculée selon les acquisitions faites par le Groupe. L'intégration des activités Boardriders est d'ores et déjà initiée et sera complète sur l'année 2025.

Objectifs et performance

-30%
des émissions de Gaz à Effet de Serre
d'ici 2030 (base 2022)

100%
des entrepôts logistiques C-LOG
certifiés ISO 14001

Indicateurs clefs de performance

ÉMISSIONS CARBONE GLOBALES (SCOPES 1, 2 ET 3)

2024 809 550 téqCO₂

Principales actions

MESURE ET PILOTAGE DES ÉMISSIONS CARBONE

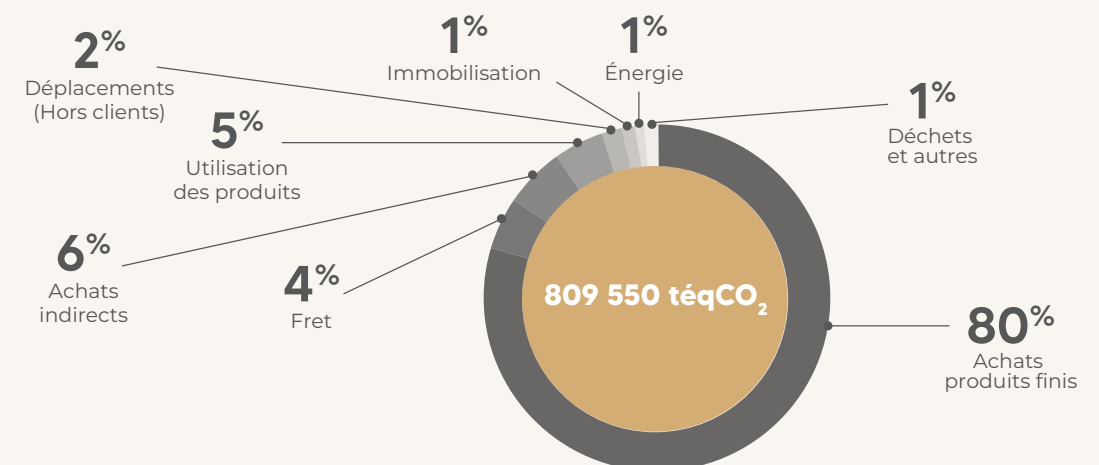
Faits marquants en 2024 :

- Baisse constatée des émissions carbone de -6.7% versus la baseline 2022-2023, grâce notamment au fort engagement du Groupe sur l'évolution des fibres utilisées dans les produits. Cette baisse est néanmoins atténuée, en 2024, par un recours à des approvisionnements de certains produits en aérien pour pallier les retards liés aux événements géopolitiques induisant une circulation maritime très faible par la Mer Rouge et le Canal de Suez.
- Déploiement d'un outil de suivi des émissions carbone spécifique au transport Sightness, concernant tant les approvisionnements de marchandises en amont que les expéditions des produits vers le lieu de distribution. L'outil a permis l'amélioration de la qualité des données pour les années précédentes.
- Audit de l'ensemble du périmètre Informatique du Groupe, accompagné par le cabinet conseil Sustainably, afin de préciser l'évaluation des impacts liés au numérique et déterminer une feuille de route sur ce périmètre au cours du premier semestre 2025.
- Sensibilisation des équipes informatiques aux enjeux climatiques du numérique.

En complément d'actions durablement installées :

- Partenariat depuis 2022 avec une plateforme de "carbon management", permettant au Groupe de mesurer annuellement et de piloter ses émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble de son périmètre consolidé (scopes 1, 2 et 3).
- Sensibilisation et mobilisation de certains prestataires, notamment transporteurs et clients externes, pour améliorer la qualité de la donnée carbone collectée. Définition de la stratégie carbone du Groupe et suivi de l'atteinte des objectifs par le Comité Carbone, composé de représentants des différentes directions de l'entreprise.
- Mise en place depuis 2022 de plusieurs ateliers de travail avec les équipes concernées afin d'améliorer notre empreinte carbone, sur les périmètres produits, informatiques et supply chain.

Résultats 2024



Émissions calculées selon la méthodologie du Protocole GHG, hors émissions carbone liées aux déplacements des clients vers les magasins.

ACHATS RESPONSABLES

Faits marquants en 2024 :

- Définition de deux nouveaux objectifs sur le programme fibres éco-responsables :
 - Un objectif coton recyclé (32% en 2030)
 - Un objectif global fibres recyclées (55% en 2030)

Les fibres recyclées ayant un impact environnemental largement inférieur aux fibres vierges ou même biologiques, ces deux nouveaux objectifs visent à aligner notre programme fibres éco-responsables à nos ambitions de réduction de notre impact carbone.

Dans l'optique d'accélérer le projet d'efficacité et de transition énergétique de nos usines, deux actions ont débuté en 2024 et seront approfondies en 2025 :

- Test de l'outil ICS pour récupérer le mix énergétique utilisé par nos usines en Turquie.
- Inventaire du parc fournisseur utilisant l'outil Higg FEM (Higg Facility Environmental Module). Outil d'évaluation d'impact et d'optimisation de la performance environnementale des chaînes d'approvisionnement.

En complément d'actions durablement installées :

- Utilisation de fibres textiles éco-responsables dans les collections afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre associées à chaque produit (plus de détails dans la section « Matières textiles » du rapport).
- Contrats d'achat d'énergie renouvelable pour les sites opérés (plus de détails dans la section « Energie » du rapport).
- Sacs de caisse en papier 100% recyclé pour la majorité des marques et confirmation d'une sacherie payante dans les magasins Cache Cache, Bonobo, Bréal, Vib's et La Halle pour en réduire l'impact sur l'environnement.
- Eco-conception de certains emballages plastiques (plus de détails dans la section « Eau et Océans » du rapport).
- Démarche numérique responsable lancée et pilotée par le Comité Green IT, ayant permis de sélectionner des équipements plus durables, d'optimiser le taux d'équipement des collaborateurs, d'allonger la durée de vie des matériels et d'optimiser les espaces de stockage des utilisateurs.

TRANSPORT DES PRODUITS ET MOBILITÉ DES COLLABORATEURS

Faits marquants en 2024 :

- Installation en 2024 de deux nouvelles bornes électriques à disposition des collaborateurs sur un des sites malouins, en complément des 23 bornes d'ores et déjà déployées sur l'ensemble des sites sièges et logistiques, encourageant l'utilisation de voitures électriques.
- Travail sur le taux de remplissage des colis expédiés : un projet de mesure du vide dans les cartons en sortie d'entrepôt a été développé en interne. L'objectif est d'obtenir des données fiables courant 2025 afin de poser un objectif d'optimisation.

En complément d'actions durablement installées :

- Évolution des critères de sélection des appels d'offres de Transport afin de prendre en compte la capacité des prestataires à fournir des solutions plus respectueuses de l'environnement (par exemple : utilisation de carburants alternatifs tels que le biodiesel, le gaz naturel, etc.).
- Optimisation des taux de remplissage des containers par des actions de groupage sur le flux maritime.
- Recours au transport des produits par voie fluviale entre les villes du Havre et Gennevilliers.
- Recours au transport ferroviaire des produits entre Le Havre et Vierzon.
- Livraison d'une dizaine de magasins des agglomérations de Rennes et Saint-Malo en véhicules électriques ou GNV - plus petits, moins polluants et moins bruyants.
- Evolution de la flotte de voitures d'entreprise vers des véhicules hybrides ou électriques, qui constituent aujourd'hui plus de 80% du parc.
- Réduction des distributions aériennes des clients externes par recours au voilier cargo Grain de Sail.

MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL DES SITES OPÉRÉS

Faits marquants en 2024 :

- Certification des entrepôts logistiques d'Ascoux et de Montierchaume.

En complément d'actions durablement installées :

- Programme d'efficacité énergétique sur l'ensemble des sites (plus de détails dans la partie « Energie » du rapport).
- Mise en place d'outils de pilotage régulier de la consommation électrique, notamment des sites opérés en France.
- Certification ISO 14001 du siège de l'activité logistique et des entrepôts C-Log.
- Certification HQE Construction et THPE de l'entrepôt de Saint-Malo et HQE Production de celui de Longueil-Sainte-Marie.
- Certification BREEAM des entrepôts d'Epinoy et de Poupry obtenue en 2021.

Résultats 2024



ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES À LA PRÉSERVATION DES RESSOURCES

Faits marquants en 2024 :

- Déploiement sur l'ensemble des sites marchands du Groupe de conseils d'entretien durable des textiles et des chaussures, permettant la réduction de l'impact environnemental de l'utilisation des produits vendus.

En complément d'actions durablement installées :

- Accompagnement des fournisseurs textiles pour une meilleure performance environnementale dans le cadre des audits environnementaux ICS des usines de tissage, tricotage et teinture ou de la démarche d'AMFORI BEPI¹.
- Sensibilisation des clients à l'entretien durable des textiles via la formation des équipes magasin.
- Formations des collaborateurs magasins au bon usage des ressources, en présentiel et à distance (module e-learning « Mon point de vente responsable »), et des collaborateurs sièges dans le cadre du parcours nouveaux entrants et d'animations diverses.
- Signature de la Charte Numérique Responsable fin 2022.

1. AMFORI BEPI (Business Environmental Performance Initiative) est une organisation internationale, dont le Groupe Beaumanoir est membre actif depuis 2015. Elle regroupe des donneurs d'ordre de différents secteurs d'activité dont l'objectif est d'améliorer la performance environnementale des usines de leur chaîne d'approvisionnement dans les pays à risque.

11 ÉNERGIE

La crise énergétique actuelle fait émerger de nouveaux défis pour les entreprises, qui doivent faire face à des enjeux de sécurisation de leur approvisionnement et de renchérissement significatif du coût de l'énergie.

Pour assurer la continuité de ses opérations, la résilience de son modèle économique et la baisse de ses émissions de gaz à effet de serre, le Groupe Beaumanoir doit agir sur l'ensemble de sa chaîne de valeur. Cette mobilisation passe notamment par l'amélioration de l'efficacité énergétique des sites opérés et des sites de ses partenaires, et par le soutien au développement des énergies renouvelables.

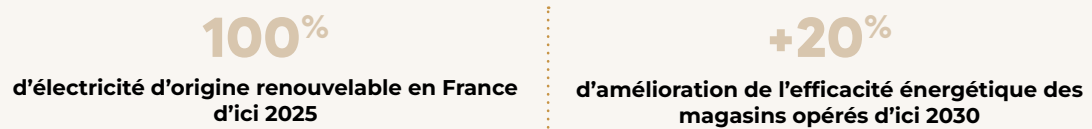
Politiques

Le Groupe Beaumanoir a mis en place une politique visant à réduire la consommation d'énergie de ses magasins, entrepôts et bureaux, et s'appuie sur la certification environnementale de ses entrepôts logistiques.

Depuis plusieurs années, il engage et forme également ses fournisseurs et collaborateurs sur l'énergie pour leur donner les moyens d'agir.

En parallèle et malgré l'augmentation du prix de l'énergie, le Groupe continue à mener une politique d'achat d'énergies renouvelables volontariste.

Objectifs et performance



Mise en application du décret tertiaire sur les sites éligibles

Indicateurs clefs de performance

	PART D'ÉLECTRICITÉ D'ORIGINE RENOUVELABLE			
	SANS LA HALLE		AVEC LA HALLE	
	FRANCE	MONDE	FRANCE	MONDE
2024	35%	34%	22%	21%
2023	37%	35%	21%	21%

Principales actions

PROGRAMMES D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE SUR LES SITES OPÉRÉS

Faits marquants en 2024 :

- Un déploiement de Gestion Technique des Bâtiments (GTB) sur une grande majorité des magasins en propre a été initié en juin 2024 et sera finalisé d'ici juin 2025.
- À fin février 2025, 65 magasins sont d'ores et déjà déployés.
- Intégration systématique d'équipements visant à réduire la consommation d'énergie dans l'ensemble des projets d'aménagement magasins : installation d'éclairages LED et d'équipements de chauffage et climatisation à haute performance énergétique, amélioration progressive de l'isolation thermique et de l'étanchéité à l'air des bâtiments, mise en place systématique de détecteurs de présence dans les pièces annexes et de sondes crépusculaires sur les enseignes, optimisation de la luminosité des surfaces de vente, etc.

En complément d'actions durablement installées :

ÉNERGIE EN MAGASINS

- Suivi et pilotage tout au long de l'année des consommations énergétiques et des dérives de consommation de l'ensemble des magasins opérés, grâce à une plateforme digitale et l'accompagnement d'une société spécialisée avec mise en place de plans d'actions.
- Sensibilisation des équipes magasins aux consignes énergie via un module e-learning, des affiches et un parcours nouveaux entrants ; animations régulières de l'ensemble des équipes commerciales sur la thématique énergie.

ÉNERGIE EN SIÈGES

- Suivi et pilotage tout au long de l'année des consommations énergétiques des sièges grâce à une plateforme digitale et l'accompagnement d'une société spécialisée.

ÉNERGIE EN ENTREPÔTS

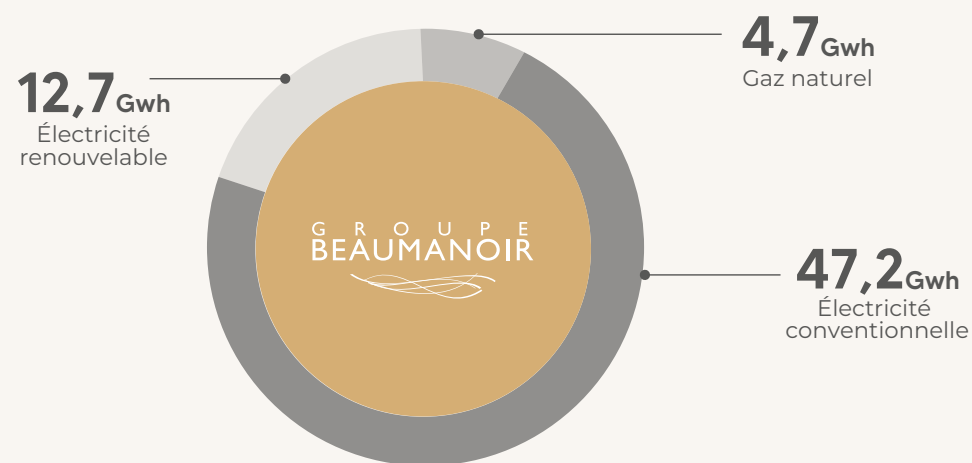
- Optimisation du pilotage de l'énergie grâce à la Gestion Technique Centralisée (GTC) et à la programmation des équipements de chauffe.
- Optimisation des réglages des équipements (climatiseurs, chauffe-eaux, éclairages, etc.).
- Réduction de la consommation d'énergie liée à l'éclairage : remplacement progressif des luminaires pour passage en LED, recours au zonage et sensibilisation des équipes.
- Aménagement des sites pour limiter les points d'entrée d'air, remplacement et retrofit d'équipements énergivores, etc.

Résultats 2024

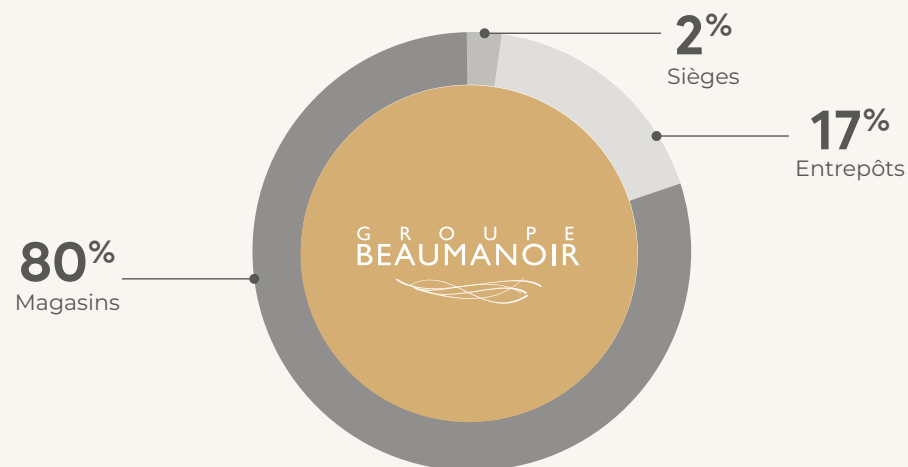
CONSOMMATION D'ÉNERGIE



CONSOMMATION D'ÉNERGIE - GROUPE BEAUMANOIR 2024



RÉPARTITION PAR SITE - GROUPE BEAUMANOIR 2024



Accompagnement des fournisseurs textile :

- Lancement en 2020 d'un projet pilote d'efficacité énergétique dans les usines avec BEPI, s'articulant comme suit : collecte des données énergétiques, formation des usines à l'efficacité énergétique, accompagnement individualisé par un consultant spécialisé si besoin, puis mise en œuvre d'actions concrètes d'efficacité énergétique.
- Déploiement en 2022 d'un module de formation en ligne « efficacité énergétique » pour 43 fournisseurs du Groupe au Bangladesh, au Pakistan et en Turquie.

ACHATS D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

Faits marquants en 2024 :

- Suite aux évolutions tarifaires défavorables, un léger retard a été constaté en 2024 sur la bascule vers des sources d'énergie renouvelable. Ce retard sera compensé au cours de l'année 2025.

En complément d'actions durablement installées :

- Maintien des contrats d'achat d'énergie renouvelable existants pour les sites opérés.



12

PRÉSERVATION DE L'EAU ET DES OCÉANS

L'eau joue un rôle essentiel dans la chaîne de valeur de l'industrie textile, que ce soit en amont pour obtenir les fibres naturelles et transformer les textiles (teinture et délavage), ou en aval pour l'utilisation des vêtements par les clients. Préserver l'eau est une priorité pour le Groupe Beaumanoir, pour accroître notamment la résilience de son modèle d'affaires face à une ressource naturelle en tension.

Politiques

Le Groupe Beaumanoir s'est engagé à réduire la quantité d'eau consommée et à préserver sa qualité sur sa chaîne d'approvisionnement au travers d'une politique d'audits environnementaux ciblés, mise en œuvre dans des unités de production clefs.

Ses marques déploient également des démarches d'éco-conception de leurs produits et de leurs emballages pour limiter la quantité d'eau utilisée dans les process de fabrication et la pollution des océans.

Elles sensibilisent en parallèle leurs clients à un entretien éco-responsable de leurs vêtements.

Objectifs et performance



Indicateurs clefs de performance

PART DES UNITÉS DE DÉLAVAGE AUDITÉES²

	GROUPE
2024	100%
2023	94%

1. Usines fournisseurs choisies par le Groupe Beaumanoir (tissus « nominés ») et cartographiées à date.
2. Audits environnementaux portant sur les stations d'épuration des eaux usées.

PART DES USINES DE TEINTURE ET IMPRESSION DES TISSUS AUDITÉES¹

	GROUPE
2024	50%
2023	44%

*Aucune usine de teinture et impression des tissus cartographiée spécifiquement pour les produits des marques propres Sarenza. Les données Groupe comprennent le parc usine La Halle qui n'est pas distingué des autres marques du Groupe.



1. Usines fournisseurs choisies par le Groupe Beaumanoir (tissus « nominés ») et cartographiées à date.

Principales actions

MEILLEURE GESTION DE L'EAU DANS LES USINES

- Audits environnementaux des usines de délavage des fournisseurs de jeans et pantalons initiés depuis 2018, avec pour objectif principal de garantir, dans chaque usine, la présence d'une station d'épuration des eaux usées fonctionnelle.
- Déploiement du programme d'audit environnemental des usines de teinture et impression des tissus nominés depuis 2021.
- Accompagnement des fournisseurs et mise en œuvre de plans d'actions correctives.

DÉMARCHE D'ÉCO-CONCEPTION DES PRODUITS VISANT À ÉCONOMISER L'EAU :

- Substitution des fibres conventionnelles par des fibres plus économes en eau telles que le coton recyclé, le coton biologique, la viscose EcoVero™, le Tencel™, etc. (pour plus de détails se reporter à la section « Matières Textiles » du rapport).
- Évolution des traitements et des process de fabrication des jeans Bonobo et Cache Cache au profit de technologies utilisant moins d'eau et de produits chimiques¹ : délavage à l'ozone, laser, procédé e-flow... Démarche encadrée par l'EIM scoring de Jeanologia².

RÉDUCTION DES CONDITIONNEMENTS PRODUITS À DESTINATION DE LA CHAÎNE LOGISTIQUE

Faits marquants 2024 :

- Poursuite de la réduction de l'utilisation des conditionnements produit individuels en plastique (polybags) utilisés pour l'acheminement et la protection des produits depuis les pays de sourcing : test en cours de substitution d'une partie des polybags par une bande de papier.
- Lancement d'un partenariat avec Carton Vert afin de pousser le réemploi des cartons en bon état, ayant permis le réemploi de 2.6t de cartons.
- Test en cours de lancement d'un circuit de reverse logistique entre les magasins La Halle et les entrepôts afin d'accroître le taux de réemploi des cartons.

En complément d'actions durablement installées :

- Revue de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement du Groupe afin de réduire à leur strict minimum les conditionnements et emballages des produits.
- Utilisation d'enveloppes d'expédition e-commerce réutilisables en plastique 100% recyclé pour les marques Morgan et Carroll.
- Utilisation d'enveloppes kraft dont le format est adapté à chaque commande pour les expéditions e-commerce des marques Cache-Cache, Bréal, Bonobo et Vib's.

1. Economie d'eau de 70% à 100% et de produits chimiques d'au moins 50% par rapport à des procédés de fabrication conventionnels

2.Environmental Impact Measurement Software de Jeanologia : <https://www.jeanologia.com/portfolio/eim-environmental-impact-software/>



13

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La pression sur les ressources naturelles est aujourd'hui forte partout dans le monde et pousse le législateur et l'ensemble des acteurs économiques à agir pour favoriser une économie moins prédatrice et plus circulaire.

Le Groupe Beaumanoir se doit de respecter ces nouveaux cadres réglementaires. Il doit aussi prendre en compte la raréfaction des ressources et l'évolution des attentes de la société civile et des comportements, pour réduire et valoriser ses déchets mais aussi innover et offrir des produits et services plus durables à ses clients.

Politiques

Au cours des dernières saisons, les marques du Groupe ont fait évoluer leur politique d'achat de textile afin d'optimiser leurs stocks et limiter la surproduction de produits finis et les invendus. Elles ont également développé une nouvelle offre de services pour engager leurs clients et leur donner les moyens d'agir en faveur d'une économie circulaire.

Afin d'encourager et de promouvoir le prolongement de la durée d'utilisation de nos produits, plusieurs initiatives sont à l'œuvre dans le Groupe, telles que le déploiement d'un service de réparation.

Le Groupe Beaumanoir a en outre la volonté de participer à la mise en place d'une filière textile circulaire en France ou à défaut en Europe. C'est pourquoi 2024 a vu la reprise de la collecte de textiles usagés sur un nouveau modèle.

En parallèle, restent déployées et intensifiées, sur l'ensemble des sites, des politiques visant à donner une seconde vie à des produits, y compris mobiliers magasins, dont les marques n'ont plus l'utilité et à mieux recycler les déchets générés sur ses sites. Elles accompagnent également ses fournisseurs sur cette thématique.

Objectifs et performance

100%

des magasins Cache Cache, Bonobo, Bréal et Vib's proposent la reprise de vêtements usagés en France

100%

des déchets des entrepôts valorisés et près de 95% recyclés d'ici 2025

Indicateurs clefs de performance

PART DES MAGASINS VIBS (FRANCE)¹ PROPOSANT UNE COLLECTE DE VÊTEMENTS USAGÉS :

Cet indicateur n'est pas suivable en tant que tel sur l'année 2024-2025, compte tenu du test en cours destiné à la relance de la collecte sur l'ensemble du parc magasins des marques Cache Cache, Bonobo, Bréal et Vib's

1. Hors magasins Morgan, Caroll, la Halle et C-Stock, non intégrés à l'objectif Groupe

Principales actions

RÉDUCTION ET GESTION DES INVENDUS

Faits marquants 2024 :

- Intégration des invendus la Halle dans le pool de dons textiles et chaussures possibles, permettant ainsi d'accroître la couverture des associations bénéficiaires.
- Dons des chutes de tissus à l'association Oligocyte Bretagne, œuvrant pour la recherche contre le cancer cérébral. Une vente exceptionnelle des produits confectionnés à partir de ces tissus a été organisée en décembre 2024 au sein du siège de Saint-Malo.

En complément d'actions durablement installées :

- Optimisation et réduction des stocks en amont et en aval, grâce au développement d'outils de pilotage, au travail mené par les bureaux d'achat avec leurs fournisseurs et par les équipes de pilotage des flux et à une meilleure animation des politiques de démarque.
- Gestion des invendus des marques par la société de déstockage C-Stock, filiale du Groupe Beaumanoir, qui utilise différents canaux de distribution pour leur offrir un débouché commercial.
- Aucun produit n'est détruit, à l'exception de ceux pouvant présenter des risques en matière de santé ou de sécurité.
- Lancement en 2023 d'un partenariat avec un ESAT pour traiter et recycler les gammes et les résidus de mise au point produits.

DEUXIÈME VIE DES PRODUITS TEXTILES

Faits marquants 2024 :

- Suite à l'arrêt en octobre 2023 de la première version de collecte organisée sur les magasins Bonobo, Cache Cache, Bréal et Vib's, lancement d'un partenariat avec Nouvelles Fibres Textiles, dans le but d'organiser une collecte à des fins de réutilisations et de recyclage sur le territoire Français. Ont donc été déployés en test en octobre 2024, 32 magasins de la région Rhône-Alpes. 25 magasins de la région Alsace ont été déployés le 3 mars 2025, initiant ainsi le déploiement progressif sur l'ensemble du territoire national.



En complément d'actions durablement installées :

- Dons récurrents à des associations locales de vêtements et accessoires de mode présentant un petit défaut qualité et qui n'ont pu être mis à la vente (Les Restos du Cœur, Le Secours Populaire, La Croix Rouge Française...) et d'échantillons de tissus reçus par les équipes achats.

Résultats 2024

NOMBRE DE VÊTEMENTS USAGÉS COLLECTÉS EN TEST

25 881

vêtements collectés sur 3% des points de vente déployés en test

ALLONGEMENT DE LA DURÉE D'UTILISATION DES PRODUITS TEXTILES

Faits marquants en 2024 :

- Déploiement d'un service de réparation sur l'ensemble des succursales Bonobo, Cache Cache, Bréal et Vib's, soit dans 354 magasins, d'un service de réparation labellisé « fonds de réparation REFASHION », proposant les réparations de vêtements à l'ensemble des clients.
- Communication par la marque Caroll des 7 règles d'or d'entretien du cachemire, son produit phare, complété par un partenariat avec Steamone.

En complément d'actions durablement installées :

Le Groupe avait lancé en 2023 plusieurs initiatives qui restent toujours d'actualité :

- Un kit de réparation a été ajouté à l'offre Bonobo, assorti de tutoriels de réparations courantes en accès libre sur le site de la marque.
- La garantie Jeans BONOBO permettant aux clients de la marque de faire réparer gratuitement leur jeans pendant 3 ans.

VALORISATION DES DÉCHETS D'EXPLOITATION

Faits marquants en 2024 :

- Suite à la mise en place de critères de performance par site logistique, le tonnage des déchets d'exploitation a baissé de -16% versus l'année précédente, avec notamment une amélioration du geste de tri notable, le tonnage des déchets ultimes (finissant enfouis ou incinérés) ayant baissé de -28% quand celui des matières valorisables a augmenté de 12%.
- Les actions cumulées de mise en place de la collecte des biodéchets, du tri différencié des textiles ainsi que l'animation du tri des déchets valorisables sur le Siège de Saint-Malo ont permis une réduction des tonnages des déchets ultimes -21% et une augmentation des déchets valorisables de +14%.

En complément d'actions durablement installées :

- Tri et recyclage des déchets d'exploitation des entrepôts : carton, papier, bois, métal, glassine (support des étiquettes en papier glassé), plastiques et des mandrins.
- Dispositifs de tri des cartons et de certains plastiques lorsque la filière de valorisation existe localement, dans les magasins opérés par le Groupe.
- Démarche d'éco-bureaux, avec tri systématique des déchets et mise en place de la collecte sélective sur l'ensemble des sites.
- Accompagnement des fournisseurs dans la gestion de leurs déchets, avec comme exigence le respect des obligations légales, l'obtention des permis nécessaires, le tri des déchets dangereux et non dangereux, la formation des ouvriers à la gestion des déchets, l'absence d'incinération de déchets sur site.

Résultats 2024

96,62%

Part des déchets valorisés¹ dans les entrepôts

96,62%

Part des déchets recyclés² dans les entrepôts

Engagement des collaborateurs en matière d'éco-conception :

- L'éco-conception permet de prendre en considération les impacts environnementaux générés par un produit, dès la phase de conception et sur l'ensemble de son cycle de vie.
- Le Groupe Beaumanoir poursuit le développement de sa stratégie d'économie circulaire, en allant au-delà du programme fibres éco-responsables, en travaillant à la prise en compte de nouvelles notions dès la conception des produits : impact environnemental des process de production, réparabilité et recyclabilité des produits...

Faits marquants en 2024 : FORMATION À L'ÉCO-CONCEPTION

- Afin de répondre aux futurs enjeux & réglementations liés à l'impact environnemental de ses produits, le Groupe a débuté le déploiement d'une première formation produit sur l'Eco-Conception.

Cette formation permet aux collaborateurs de :

- Prendre conscience de la complexité des produits.
- Introduire les notions d'impact environnemental et d'éco-conception.
- Se questionner sur les pistes de réduction de l'impact environnemental des produits.

Ainsi, environ 360 collaborateurs travaillant sur la conception des produits, en France et dans nos bureaux de Sourcing, ont été formés à l'éco-conception sur l'année 2024.

1. Part des déchets recyclés ou incinérés (valorisation énergétique).

2. Part des déchets recyclés.



LES RÉSULTATS RSE

				HORS LH
RISQUES ET INDICATEURS	TYPE	PÉRIMÈTRE	24-25	24-25
QUALITÉ DE L'OFFRE				
Part des références produits avec avec test de durabilité	KPI	Monde	66 %	77 %
Part des pièces livrées ayant eu un contrôle de qualité	Résultat	Monde	98 %	98 %
Part des entrepôts logistiques certifiés ISO 9001	Résultat	Monde	9/10	9/10
Part des entrepôts logistiques certifiés OEA	Résultat	Monde	8/10	8/10
SÉCURITÉ ET SANTÉ DES CLIENTS				
Taux de conformité tests chimiques	KPI	Monde	98,5%	98,5%
Nombre de familles de substances chimiques suivies en laboratoire	Résultat	Monde	14	14
Nombre de tests laboratoire sur propriétés chimiques	Résultat	Monde	13 116	6 777
Concentration des APEO	Résultat	Monde	< 50 ppm	< 50 ppm
MATIÈRES TEXTILES				
Part des fibres éco-responsables	KPI	Monde	56 %	59 %
Part du coton éco-responsable	Résultat	Monde	92 %	98 %
Part de viscose éco-responsable	Résultat	Monde	61 %	74 %
Part des fibres animales	Résultat	Monde	1,7 %	2,4 %
ATTRACTIVITÉ ET FIDÉLISATION DES TALENTS				
Effectif salarié total	Résultat	Monde	8 190	6 240
Part des contrats permanents dans l'effectif total	KPI	Monde	91,7 %	91,3 %
Part des salariés bénéficiant d'un point annuel avec le manager	KPI	France	77 %	75 %
Ancienneté moyenne	Résultat	Monde	8,1 années	7 années
Nombre de partenariats écoles	Résultat	France	17	17
Nombre de salariés formés	Résultat	Monde	5 647	4 045
Part des managers formés au management	Résultat	France	78 %	73 %
DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES				
Part des femmes au sein des cadres dirigeants	KPI	France	53 %	58 %
Index égalité femmes-hommes	Résultat	France	88/100	90/100
Taux d'emploi de travailleurs handicapés	KPI	France	2,8 %	3,2 %
Part des salariés de moins de 35 ans dans l'effectif total	Résultat	Monde	40 %	43 %
Part des contrats alternants dans l'effectif total	Résultat	France	4 %	4 %
Part des femmes dans l'effectif total	Résultat	Monde	85 %	84 %
ÉTHIQUE DES AFFAIRES				
Part des salariés sensibilisés à l'éthique des affaires	KPI	Monde	91 %	90 %
Part des fournisseurs clefs stables	KPI	Monde	84 %	N/A
Nombre de fournisseurs textile et accessoires de mode	Résultat	Monde	405	N/A
TRAÇABILITÉ ET TRANSPARENCE				
Part des usines de tier 1 cartographiées	Résultat	Monde	100 %	N/A
Nombre d'usines de tiers 2 & 3 cartographiées	KPI	Monde	695	N/A
Nombre de pays de production	Résultat	Monde	26	26
Nombre d'usines de rang 1	Résultat	Monde	911	N/A
Nombre d'usines de rang 1 hors UE	Résultat	Monde	751	N/A
DROITS DE L'HOMME ET CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT				
Part des fournisseurs signataires de la charte Sociale et Environnementale	Résultat	Monde	100 %	N/A
Part des usines de rang 1 hors UE auditées	KPI	Monde	100 %	N/A
Part des usines de rang 2 hors UE auditées	KPI	Monde	37 %	N/A
Part des usines de rang 1 hors UE auditées avec résultat « BON »	Résultat	Monde	55 %	N/A
Nombre d'audits réalisés sur la période	Résultat	Monde	445	N/A
CHANGEMENT CLIMATIQUE				
Émission carbone	KPI	Monde	809 550 téqCO ₂	535 101 téqCO ₂
Part des entrepôts logistiques certifiés ISO 14001	Résultat	Monde	9/10	9/10
ÉNERGIE				
Consommation d'énergie	Résultat	Monde	59 887 MWh	28 978 MWh
Consommation d'énergie moyenne des magasins opérés	Résultat	France	86 Kwh/m²	123 Kwh/m²
Part d'électricité d'origine renouvelable	KPI	Monde	21 %	34 %
PRÉSERVATION DE L'EAU ET DES OCÉANS				
Part des unités de délavage auditées	KPI	Monde	100 %	100 %
Part des usines de teinture et impression des tissus auditées	KPI	Monde	50 %	50 %
ÉCONOMIE CIRCULAIRE				
Part des magasins proposant la reprise de vêtements usagés	KPI	France	NC	N/A
Nombre de vêtements usagés collectés	Résultat	Monde	25 881	N/A
Part des déchets valorisés dans les entrepôts	Résultat	Monde	96,62 %	N/A
Part des déchets recyclés dans les entrepôts	Résultat	Monde	96,62 %	N/A

MÉTHODOLOGIE ET PÉRIMÈTRE DE REPORTING

Les indicateurs RSE sont décrits dans un protocole de reporting détaillé, établi par la Direction RSE du Groupe Beaumanoir conjointement avec les directions impliquées dans le reporting extra-financier. Ce protocole, mis à la disposition des responsables de collecte, précise la définition des indicateurs, les périmètres spatio-temporels, le mode de recueil des indicateurs, les méthodes de calculs et les modalités de contrôle.

Le terme « Groupe Beaumanoir » recoupe CCV Beaumanoir Holding, holding du Groupe, et toutes les sociétés contrôlées par cette dernière.

Les indicateurs publiés dans la DPEF correspondent à l'ensemble des sociétés et sites du « Groupe Beaumanoir », y compris de la marque La Halle sauf indications contraires précisées dans le rapport.

Les indicateurs publiés dans la DPEF couvrent la période du 1er mars au 28 février ou les saisons Printemps-Eté et Automne-Hiver, à l'exception des indicateurs suivants qui sont basés sur l'année calendaire :

- Salariés formés,
- Collaborateurs bénéficiant d'une revue de performance annuelle avec leur manager,
- Emploi de travailleurs handicapés,
- Partenariats écoles,
- Consommation d'énergie,
- Recyclage et valorisation des déchets.

Il convient de noter que les informations sur les poids des produits textiles peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à la qualité des données utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.



G R O U P E
BEAUMANOIR



NOTRE MONDE

POUR DEMAIN

CACHE CACHE.



BRÉAL



Vib's

[C]LOG

M O R G A N

CAROLL
PARIS

C•stock

SARENZA.com

LA HALLE
Habilite la vie



ROXY

BILLABONG
Z



ELEMENT

RVCA



VONZIPPER